

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 4 fr.
 PÓROCZNIÉ..... 8 fr.
 ROCZNIÉ..... 15 fr.

Zagranicą:

ROCZNIÉ..... 18 fr.

TELEFON:

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 4 fr.
 SIX MOIS..... 8 fr.
 UN AN..... 15 fr.

Etranger:

UN AN..... 18 fr.

TÉLÉPHONE:

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3^{bis}, rue La Bruyère, 3^{bis} — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

DISCOURS

prononcé le 19 janvier 1917, à la Diète de Prusse, au cours des débats sur le budget, par le député polonais KORFANTY.

[Messieurs! En présence des plaintes qui se font entendre sur les déceptions causées par les Polonais et sur leur ingratitude, plaintes qui sont formulées aussi bien dans cette Haute Assemblée qu'au dehors, il serait assurément fort tentant pour un Polonais de saisir cette occasion pour discuter ici même la question polonaise dans son ensemble, pour exposer son importance internationale dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, pour montrer le rapport qu'elle a avec l'affreuse guerre mondiale dans laquelle est engagée aujourd'hui l'humanité et aussi l'attitude que les puissances, en particulier les puissances copartageantes, observent à l'égard de la nation polonaise. Pour des raisons faciles à comprendre, je renonce, dans les circonstances actuelles, à des considérations étendues sur ce thème. Néanmoins, comme on nous reproche d'être ingrats et d'avoir déçu l'Allemagne, je me vois obligé de faire les déclarations suivantes :

La nation polonaise qui compte plus de 25 millions d'âmes et qui occupe le sixième rang dans la famille des peuples européens, la nation polonaise qui, dans le passé, a intégralement rempli sa mission historique en poussant vers l'Est à des centaines de milles, au prix de son sang et à la sueur de son front, les frontières de la chrétienté et en constituant pendant des siècles le rempart du christianisme et de la civilisation occidentale contre la barbarie asiatique, cette nation polonaise, malgré les obstacles qui ne lui ont pas permis de conserver sa souveraineté politique, n'a pas perdu ses grandes forces vitales, n'a pas cessé de se sentir un organisme homogène et indivisible au point de vue national et culturel. Ce sentiment dont nous sommes redevables à Dieu, bien que nous ne l'ayons pas manifesté par des actes politiques en opposition avec la loi, nous en avons porté la peine en Allemagne, comme ailleurs, sous forme de mesures irritantes d'ordre législatif et administratif.

L'activité déployée par la nation polonaise, malgré les entraves imposées par les Etats copartageants, dans le domaine du savoir, de l'art, des travaux de tout genre, dans celui de la civilisation, dans la lutte pour sa liberté et celle des autres nations, pour l'extension des droits des peuples, cette activité atteste qu'elle n'a pas oublié l'importance de son rôle dans le passé, le sentiment de ses devoirs nationaux dans le présent et son droit à un libre développement national dans l'avenir. Seul, ce sentiment vivace de son brillant passé, de ses devoirs nationaux et de ses droits futurs nous explique l'attitude pleine de dignité adoptée par la nation polonaise au cours de cette guerre mondiale. (« Très bien! » sur les bancs polonais.) Vous voyez là, Messieurs, de l'ingratitude et vous êtes déçus. Je dois vous l'avouer franchement, sous l'influence d'une certaine littérature allemande, quoique parée de noms illustres, sous l'influence de la campagne nationaliste poursuivie depuis des dizaines d'années, vous avez appris à considérer les Polonais comme quantité négligeable, comme nation subalterne, aussi ne sommes-nous pas surpris qu'au cours même de la guerre vous ayez voulu nous traiter comme des Alba-

nais. Que la nation polonaise ait élevé contre un tel traitement une protestation muette, tout homme capable de pénétrer l'âme d'un autre peuple le comprendra sans peine.

Je vous prie de considérer encore ceci. Quand cette effrayante calamité de la guerre s'est abattue sur les peuples européens, elle a frappé la Pologne avec une cruauté particulière. Depuis deux ans, chez nous, le père combat contre le fils, le frère contre le frère, l'ami contre l'ami, le Polonais contre le Polonais, et cette horrible tragédie n'a pas de fin. Notre patrie est le théâtre de la guerre. Des régions entières sont couvertes de débris fumants et de ruines. Le Royaume de Pologne et la Galicie sont en grande partie détruits et dévastés. Des villes et des villages, des champs fertiles, de grandes forêts ont été la proie du terrible dieu de la guerre et de ses compagnons.

Le commerce, l'industrie, le travail sont morts, des millions de gens ont perdu leur gagne-pain, la faim et les maladies déciment les populations, d'autres millions ont abandonné le pays de force ou séduits par des promesses fallacieuses et les voilà, loin de leur patrie, condamnés à mener une vie de servitude où bien des fois la mort guette leur âme et leur corps. Vous me saurez gré, Messieurs, de ne pas m'étendre sur les causes de cette situation, de ne pas vous parler des réquisitions, des ouvriers arrachés à leur pays et de leur triste existence à l'étranger, de l'isolement absolu du Royaume de Pologne où les pays neutres ne peuvent faire entrer leurs secours et d'autres mesures analogues.

Ma mission consiste à prendre ici position, au nom de mes amis politiques, en face du budget prussien et spécialement en tant qu'il reflète l'attitude du gouvernement et des partis dominants à l'égard des Polonais soumis à la domination prussienne. Quand éclata la guerre, nombre de Polonais s'abandonnèrent à l'illusion qu'après avoir prouvé leur loyalisme, le gouvernement allait modifier sa politique à leur égard. J'avoue franchement que, pour ma part, pendant un certain temps j'ai nourri cette illusion, j'espérais que le gouvernement se convertirait et j'avais confiance en lui. Mais nos espérances se sont bientôt évanouies. Dès les premiers temps de la guerre, en lieu voulu et dans les formes régulières, nous avons présenté nos doléances et nous avons réclamé qu'on en supprimât les causes.

Au lieu de réviser, comme nous l'attendions, la politique antipolonaise, on nous a donné la promesse de songer après la guerre à une orientation nouvelle.

Cette promesse, le gouvernement et les partis de majorité la subordonnaient en outre à tant de conditions, à tant de « si » et de « quand », que la nation polonaise, en vérité, ne pouvait pas saisir la portée de ce grand acte politique et que, au bout de deux ans et demi, elle n'y est pas encore arrivée. Et c'est là un fait grave quand il s'agit de mesures politiques d'une pareille portée! Si des parents, Messieurs, faisaient dépendre de tant de conditions et de circonstances la promesse de donner à leurs enfants des cadeaux de Noël, ils s'exposeraient de perdre les restes d'affection et de confiance de leur part. (« Très bien » sur les bancs polonais.) J'avoue que la comparaison cloche, le gouvernement prussien n'ayant jamais été pour nous un père et ne nous ayant jamais traités comme ses enfants. (« Très bien » sur les bancs polonais.) Comme le Chancelier, à plusieurs reprises, d'une façon solennelle, a déclaré que l'Allemagne ne voulait pas violer les droits d'aucun peuple à la vie, qu'elle luttait, elle aussi, pour les droits des petites nations, comme l'opinion allemande a fait preuve

de tant de sympathie pour la situation de l'Irlande, de ce qu'on appelle les allogènes de Russie et des autres peuples encore plus éloignés de l'Allemagne, comme une partie de l'opinion allemande allait même jusqu'à créer des nations nouvelles, telle que la nation juive en Pologne, nous pensions que le gouvernement royal, lui aussi, et les partis antipolonais avaient enfin compris notre situation à nous.

Poliment, modestement, nous avons frappé à la porte, nous avons demandé quelles étaient les intentions ultérieures du gouvernement à notre sujet, nous avons fait cela dans le huis-clos de la commission du budget. Et de nouveau s'est offerte à nos yeux l'image voilée de Sais : la promesse de penser à une nouvelle orientation après la guerre. Voilà plus d'un an et demi que dure ce jeu. Je m'abstiens de formuler toute espèce de critique. Les faits parlent d'eux-mêmes. (« Très bien » sur les bancs polonais.) Ne soyez pas surpris, Messieurs, qu'en présence d'une pareille attitude, le peuple polonais nourrisse une grande défiance à l'égard du gouvernement royal. J'ai mandat d'en être ici l'interprète.

La grande cause de cette défiance est que jusqu'ici aucune brèche n'a été faite dans la politique antipolonaise des trente dernières années. (Exclamations.) Je vous prie, Monsieur von Bulow, de ne pas me rappeler le Conseil d'Etat. Ne tirez pas le loup hors du bois ! Je pourrais vous dire, Messieurs, des choses fort désagréables et dont vous pourriez, sans doute, faire votre profit. Le gouvernement royal, en deux ans et demi, ne s'est même pas résigné aux concessions que consentait hier M. Kardoff, convaincu qu'il était des conséquences nuisibles de la loi d'expropriation, du paragraphe 13 b de la loi de colonisation et de l'emploi obligatoire de l'allemand dans l'enseignement religieux de la jeunesse polonaise. M. Kardoff voudrait abroger ces dispositions ou, tout au moins, les modifier partiellement. Nous sommes étonnés que le gouvernement royal, pour attester sa bonne volonté, n'ait pas même eu le courage d'en prendre l'initiative devant la Chambre. (« Très bien » sur les bancs polonais.) Si les propositions du député Kardoff ne sont pas discutables, il faut les adopter sur-le-champ et nous verrons au moins alors une première manifestation de bonne volonté. Je rappellerai cependant à M. Kardoff l'accueil que ses propositions ont trouvé auprès du docteur Friedberg. Il considérait, lui, qu'il n'est pas opportun de soulever de pareilles questions. Nous autres nous comprenons ces paroles autrement que ne le faisait hier notre collègue Pachuicke qui les reproduisait. M. Friedberg voudrait conserver intacte toute la politique antipolonaise en vigueur jusqu'ici.

A cette occasion, je dois cependant faire observer que les concessions proposées par M. Kardoff sont considérées par nous comme un premier acompte du solde complet de nos desiderata. (« Ecoutez, écoutez » à droite.) Jamais nous n'avons renoncé et jamais nous ne renoncerons à revendiquer le plein droit de développement national et culturel dans les limites de cet Etat, (« Très juste » sur les bancs polonais) de même que l'entière égalité des droits. Il ne nous suffira pas que l'enseignement religieux se fasse en notre langue maternelle, que l'on abroge la loi d'expropriation et que l'on modifie le paragraphe 13 b de la loi de colonisation. Nos exigences vont beaucoup plus loin.

Nous voulons que la nation puisse se développer librement au point de vue culturel et national. (Clameurs à droite.) Il me semble que là-bas, à droite, quelqu'un demande : quoi ? Je croyais que ces choses étaient assez simples pour n'avoir pas besoin d'être exposées en détail. Mais

dans la question de mon collègue je ne puis voir que de malveillantes intentions pour l'avenir.

Son attitude incompréhensible, le gouvernement royal la justifie par le mot d'ordre d'union sacrée et par les conditions anormales dues à la guerre, comme l'a dit le ministre de l'Intérieur, conditions qui ne permettent pas d'examiner avec la conscience voulue ces difficiles problèmes d'ordre législatif et administratif.

Mais, Messieurs, de cette union sacrée que reste-t-il aujourd'hui ? Autour de nous, nous ne voyons que luttes et polémiques, la droite aux prises avec la gauche, la ville avec le village, des partis entiers et bon nombre de citoyens réclament avec acharnement, dans une lutte violente, la démission des plus hauts personnages eux-mêmes. La suppression des lois exceptionnelles qui lésent gravement une partie de la population ne saurait, à notre avis, porter atteinte à l'union sacrée. (« Très bien » sur les bancs polonais.) Et que signifient donc les conditions anormales de guerre ? Elles n'ont pas cependant empêché le moins du monde de mettre en vigueur des lois très importantes qui ébranlaient presque les fondements de la Constitution de l'Empire.

Depuis deux ans et demi coule à torrents le sang polonais pour les buts de guerre de l'Allemagne.

Dans des milliers de familles règnent la tristesse et le deuil. Le peuple polonais peine et souffre pour la grandeur de l'Allemagne. En récompense, il est sans droits, livré à l'arbitraire d'une bureaucratie bornée, il est citoyen de seconde catégorie, il ne trouve l'égalité que dans les tranchées, il y trouve même des privilèges. (« Ecoutez, écoutez » sur les bancs polonais.)

Aujourd'hui, comme avant, les Polonais sont astreints à payer les contributions qui alimentent le riche fonds de la commission de colonisation dont le but est de les expulser de leur terre natale. (« Ecoutez, écoutez » sur les bancs polonais.) Aujourd'hui, comme avant, un Polonais sans l'agrément de l'autorité n'a pas le droit de bâtir un toit sur sa tête. Aujourd'hui encore, reste en vigueur la loi d'expropriation qui outrage les principes fondamentaux de la société moderne. La langue polonaise continue à être exclue de l'école, des tribunaux, de l'administration, de la vie publique, et son enseignement privé demeure toujours prohibé. (« Ecoutez, écoutez » sur les bancs polonais.) Pas une seule loi d'exception antipolonaise qui ait été supprimée.

Ce que valait la promesse d'envisager après la guerre une orientation nouvelle, nous l'avons vu l'an dernier au cours des débats sur le projet de loi relatif à l'attribution de lots de terrain aux invalides de guerre. Je rappellerai que les autorités n'ont pas alors reconnu le droit d'établissement à des hommes qui avaient versé leur sang pour l'Allemagne, et cela pour l'unique raison qu'ils étaient Polonais. Le Reichstag, à plusieurs reprises, au cours même de cette guerre, a voté à une grande majorité un ordre du jour d'après lequel le paragraphe sur l'emploi des langues dans les réunions publiques devait être supprimé. Non seulement le gouvernement n'a pas pris ce vote en considération, mais au cours des débats et des délibérations sur le projet de loi concernant les réunions, il a déclaré qu'il rejetterait l'ensemble du projet, si ce projet devait comporter la réparation du tort fait à la population polonaise par Bulow et son bloc parlementaire. (« Ecoutez, écoutez » sur les bancs polonais.)

Le député Korfanty se livre ensuite à un examen détaillé du projet budgétaire. Il fait remarquer, qu'en dépit des protestations polonaises, aucun des paragraphes destinés à soutenir la germanisation des terres polonaises n'a été supprimé. Près de 17 millions de marks sont attribués à cet effet sous le titre honteux de « soutien du germanisme ». La commission de colonisation dispose à elle seule d'un capital de 2.656 614 marks. Puis, il rappelle les déclarations qu'a faites au mois de novembre le ministre Lœbell, lorsque les députés Heydebrand, Zedlitz et Friedberg saisirent la Diète de Prusse d'une motion protestant contre la proclamation de l'indépendance du Royaume de Pologne et demandant le renforcement de la défense du germanisme dans les marches de l'Est. « Les problèmes traditionnels de la Prusse, a déclaré alors le ministre Lœbell, ne cesseront d'exister à l'avenir dans les provinces de l'Est. Nous aurons toujours pour de voir de protéger l'élément allemand là où il est mélangé aux Polonais. L'œuvre culturelle de la Prusse dans nos provinces orientales est pour

l'Allemagne un bien de la plus haute importance.

Le député Korfanty parle ensuite de l'impression que ces déclarations ont faites sur la nation polonaise. « Croyez-moi, Messieurs, elle les a appréciées à leur juste valeur, et je répète encore une fois que la plus grande méfiance règne parmi nous à l'égard des éternelles promesses que nous fait le gouvernement d'étudier après la guerre une nouvelle orientation de sa politique polonaise. Nous réclamons des actes, des actes auxquels nous avons droit en vertu de la loi naturelle, surtout après les immenses sacrifices qu'a été obligé de consentir notre peuple. Nous protestons de la manière la plus catégorique contre le maintien du régime d'oppression pratiqué à l'égard de notre nation. Nous exigeons qu'elle puisse se développer librement au point de vue culturel et national, ce qui n'est nullement contraire aux intérêts du peuple et de l'Etat allemands. C'est au nom de la liberté et de la défense du droit des peuples qu'a lieu cette guerre la plus terrible de toutes. Les sacrifices sans bornes en hommes et en argent, les deuils et les malheurs qu'elles entraînent doivent au moins, si nous ne sommes pas réduits à douter de l'humanité, amener les peuples à reconnaître qu'eux aussi doivent suivre le commandement divin : Aime ton prochain comme toi-même. Le respect réciproque, l'inviolabilité du droit des peuples, la protection des minorités nationales, voilà ce que nous attendons de la guerre. Pleins de foi en Dieu, en le génie humain et en nos propres forces, nous espérons que pour nous aussi luira l'aurore d'un avenir meilleur. »

— Texte authentique des paroles de M. Wilson concernant la Pologne.

Dans un passage du message de M. Wilson, il est question de la Pologne. Ce passage a été reproduit sous une forme souvent défectueuse et diversement cité dans les journaux de différents pays. C'est, entre autres, la phrase où le Président parle de la *Pologne unifiée, indépendante et autonome* qui a subi des altérations, surtout par suite de l'omission du mot « unifiée ».

Nous nous croyons donc en devoir de citer littéralement d'après le texte original anglais (« New-York Herald », édition de Paris), le passage mutilé qui constitue à propos de la question polonaise un des documents les plus importants qui aient paru pendant la guerre :

« Il y a, parmi les nations organisées, une chose plus profonde même que l'égalité des droits. Aucune paix ne peut durer ou ne devrait durer qui ne reconnait pas et n'accepte pas le principe que les gouvernements reçoivent tous leurs pouvoirs du consentement des peuples gouvernés et qu'il n'existe nulle part aucun droit qui permette de transférer les peuples de potentat à potentat, comme s'ils étaient une propriété. Je considère comme admis, si je peux hasarder un seul exemple, que les hommes d'Etat de partout sont d'accord pour qu'il doive exister une *Pologne unifiée, indépendante et autonome*, et (admis aussi) qu'une sécurité inviolable de la vie, de l'honneur et du développement industriel et social devrait être désormais garantie à tous les peuples qui ont vécu jusqu'ici sous la domination de gouvernements attachés à une foi et à des buts politiques en opposition aux leurs propres. »

Les savants allemands

M. Eugène de Romer, professeur de géographie à l'Université de Leopol (Lwow), savant éminent dont le nom est bien connu dans les milieux scientifiques de tous les pays, a publié, il y a quelques mois, un atlas géographique et statistique de la Pologne. Rien de plus intéressant que cet ouvrage. En une série de cartes coloriées nous apprenons les conditions physiographiques et politiques de la Pologne. Nous sommes à même d'embrasser d'un seul coup d'œil les données sta-

tistiques sur l'agriculture, l'industrie, le mouvement intellectuel en Pologne et d'en saisir les étapes successives d'évolution. L'Atlas de M. de Romer reflète pleinement les caractères essentiels de son auteur qui sont la précision du savant jointe à la virtuosité d'un artiste.

Comme il était à prévoir, cet ouvrage a eu beaucoup de succès dans le monde scientifique. Partout on en a fait les plus grands éloges. Il s'est trouvé néanmoins un savant pour qui la vérité objective n'est pas le but unique de son activité, et qui se laisse influencer par des motifs, hélas, n'ayant que peu de rapports avec la vraie science. Il n'est pas difficile de deviner quelle est la patrie de ce savant. M. Albrecht Penck, de Berlin, a tenu à exprimer ses observations « politiques » au sujet de l'Atlas de M. de Romer, qu'il sera bon de reproduire ici d'après la lettre que M. de Romer a récemment publiée dans le « *Kuryer Lwowski* » (*Courrier de Leopol*) et qui met en relief certains traits de mentalité germanique :

« J'ai reçu de M. Albrecht Penck, professeur de géographie à l'Université de Berlin, une lettre datée du 22 décembre 1916, qui malgré son caractère, en apparence, privé et sa matière plutôt scientifique, peut éveiller un intérêt général au point que je la porte à la connaissance du public, en priant la Rédaction de m'accorder un accueil bienveillant dans son journal.

« Voici cette lettre traduite de l'allemand avec mes commentaires entre parenthèses : « Je vous suis reconnaissant pour l'envoi du second fascicule de « l'Atlas de la Pologne ». Je l'ai reçu il y a déjà quelque temps et j'ai été agréablement frappé par la description de la culture agricole dans la partie allemande du territoire où selon votre opinion il existe une certaine question polonaise. (La littérature allemande économique sociale et politique ne laissait subsister jusqu'ici aucun doute qu'il existe aux confins orientaux de l'Allemagne, dans la partie prussienne de l'ancienne Pologne, une question polonaise et qu'elle y existe en toute sa plénitude.)

« En attendant le Royaume de Pologne a été de nouveau ressuscité dans ses frontières naturelles. (La frontière naturelle, au sens du géographe, n'est pas une locution, c'est une notion bien précise qui n'admet presque pas de discussion. M. Penck n'aurait-il vraiment risqué le terme scientifique de frontière naturelle que pour désigner les frontières du Royaume du Congrès?)

« Ce Royaume va recevoir bientôt comme cadeau de noces un manuel et un peu plus tard un ouvrage de géographie élaboré par la Commission physiographique auprès du gouvernement général de Varsovie. Nos savants ont travaillé ferme et se sont donné bien de la peine pour combler les lacunes laissées par l'administration russe, dans la connaissance du pays.

« Encore faut-il que j'ajoute au contenu de cette lettre que le professeur Penck n'est pas seulement le géographe allemand le plus éminent, reconnu comme tel dans le monde entier, mais qu'il est aussi un confident et un ami des personnages dirigeant la politique de l'empire. Quels motifs ont pu déterminer cet homme si hautement situé à écrire ces quelques mots à un autre géographe, travaillant dans un domaine plus restreint, à l'auteur de « l'Atlas de la Pologne » ? — L'ouvrage dont il s'agit a été accueilli par l'éminent géographe allemand par une critique sévère sous tous les rapports. Bien que l'auteur regrette sincèrement que cette opinion n'ait été exprimée que dans une lettre particulière écrite le 5 XII 1916, pourtant l'appréciation négative de « l'Atlas de Pologne » aussi bien que la manière de considérer certaines notions géographiques dans la lettre en question font soupçonner qu'en écrivant cette lettre l'auteur n'a pas obéi à des mobiles purement scienti-

fiques, mais qu'il s'est aussi laissé guider par des préoccupations politiques.

« S'il en est ainsi, la lettre citée ne semble pas avoir été écrite uniquement pour son destinataire, et je crois me conformer certainement aux intentions du professeur berlinois si je la donne à la connaissance du public.

« Je vous adresse donc la traduction de la lettre de M. Penck et en même temps j'avise ce dernier de ma manière d'agir.

Lwów, 27 décembre.

E. DE ROMER,
professeur à l'Université de Leopold.

Ajoutons que M. Penck ne fait pas exception parmi les savants de l'Allemagne d'aujourd'hui. Il suit tout simplement la tradition « glorieuse » des Treitschke et des Mommsen qui ne se sont pas bornés à une étude désintéressée des phénomènes, mais qui ont appliqué les résultats de leurs investigations à l'affermissement de l'idée pangermaniste.

Ainsi M. Penck n'a pas hésité à porter atteinte à la notion géographique des frontières naturelles pour prouver le caractère allemand des territoires polonais. Il va jusqu'à nier l'existence de la question polonaise en Prusse, ce qui n'est même pas contesté par l'Allemagne officielle. Mais cette attitude du savant « patriote » n'est-elle le meilleur indice de la portée internationale de la question polonaise ? C'est bien aux dépens de la Posnanie qu'avait grandi la Prusse militariste ; c'est aussi par la restauration d'un Etat polonais composé de toutes les parties de l'ancienne Pologne que l'on pourra écarter le mieux le cauchemar du militarisme prussien.

SUR LA POLOGNE

III (1).

L'autre épisode, que vous me permettez aussi de vous raconter, est mon voyage dans la Russie blanche, c'est-à-dire dans la vraie Pologne, à Bérézyna.

M. le comte Maurice Potocki, que j'avais eu l'occasion de connaître à Moscou, m'avait offert de faire un séjour chez lui, sur ses terres de Bérézyna. En dehors de l'intérêt historique que ce voyage présentait à cause des souvenirs de 1812, j'y trouverais, me disait-il, des occasions de voir par moi-même et de toucher du doigt la misère de ses compatriotes. J'acceptai bien volontiers cette facilité unique de recueillir sur place des impressions personnelles.

Je pris jusqu'à Borisow, qui était la station où je devais descendre, la ligne de Moscou à Minsk. Cette ligne est une fraction de l'ancienne ligne de Moscou à Varsovie ; elle ravitaille l'armée russe qui a son centre à Minsk ; elle ravitaille aussi la *Stafka* ou le grand quartier général de l'empereur. L'encombrement, par suite, y est très grand ; ce ne sont que détachements d'officiers et de soldats, transports militaires de toute nature ; on peut s'en rendre compte aux stations, où les arrêts sont souvent très longs. Pour faire un peu plus de sept cents kilomètres, à peu près la distance de Paris à Avignon, le train mit environ vingt heures.

Le chemin de fer suit exactement, à travers les forêts, la grande voie que l'armée française parcourut lors de la retraite de 1812. Les principales stations sont Borodino, Viazma, Dorogobov, Smolensk, Orcha, dont les noms rappellent tant de choses à un cœur français. Le long de la Bérézyna, je pus revivre par l'imagination quelques-unes des scènes du passage. Dans ce long trajet en chemin de fer, dans mes courses en traîneau sur les deux côtés de la rivière, sur la rivière même qui était entièrement prise par les glaces, je me rendis compte qu'il fallait vraiment qu'un dieu — le dieu de la guerre, suivant le mot d'un général — eût conduit par la main l'armée de Napo-

léon, pour qu'elle ait pu arriver jusqu'à Moscou, surtout pour qu'elle ait pu retraverser cette immensité de forêts et ne pas y périr tout entière.

Bérézyna, où est l'habitation patrimoniale du comte Maurice Potocki, fait partie de la petite ville de Bérézyno, peuplée d'environ dix mille habitants. Juifs en très grande majorité. Cette agglomération assez importante est située à 60 verstes, environ 64 kilomètres, 16 lieues, de la gare la plus rapprochée, qui est Borizow. Un traîneau, attelé de quatre chevaux, me conduisit en cinq heures, d'un trot ininterrompu, de Borizow à Bérézyna, tandis que la neige tombait sans cesse en menus flocons. Le paysage n'est pas de ceux dont un Français a l'habitude : forêts sans fin de sapins et de bouleaux, avec des quantités de neige prodigieuses, et des sortes de pistes à peine visibles qui tiennent lieu de routes dans un pays à peu près désert. On traverse de loin en loin quelques villages, c'est-à-dire quelques groupements de maisons ou plutôt de cabanes en bois, d'un seul étage, qui, dans ce décor de neige, avec cette température très basse de dix à douze degrés au-dessous de zéro, dans ce silence impressionnant, avaient un caractère de tristesse infini. *Per me si va nella città dolente...*

J'entraî dans une isba : elle se composait de deux pièces, dont l'une n'avait pas de plancher. Une lamelle de sapin, plantée dans un poteau et brûlant par l'une de ses extrémités, éclairait à peine une première pièce, qui était comme la cuisine ; dans un coin on apercevait quelques pommes de terre, un peu de chanvre, toute la fortune de la famille. Dans la pièce voisine, un grand coffre et quelques lits, de forme très grossière, composaient le mobilier. Les parents avec leurs enfants étaient silencieusement groupés autour d'un méchant foyer en maçonnerie, où brûlaient de petits morceaux de sapins. Ces pauvres gens furent très surpris et comme effrayés de ma visite ; mais ils se précipitèrent sur mes mains pour les baiser, quand mon compagnon leur apprit que j'étais « un monsieur français », *gospodin fransucki*, qui était venu de France pour rendre visite à ses amis de Pologne. En sortant de l'isba, mon compagnon me dit : « Il y en a pour de longues années à parler dans tout le village de votre visite d'aujourd'hui. »

Bérézyna même et les terres du comte Maurice Potocki avaient été traversés, quelques semaines plus tôt, par des milliers de fugitifs polonais ; de tous les côtés on apercevait les traces des dégâts commis par ces malheureux, qui erraient à l'aventure. L'ordre avait été donné par le grand-duc Nicolas d'évacuer la Pologne, pour ne laisser à l'invasion allemande qu'un pays sans ressources. Cet ordre avait été exécuté avec une extrême rigueur. Tout à coup, sur l'heure, les Polonais avaient dû abandonner leurs demeures, qui étaient aussitôt détruites. Ils étaient partis à l'aventure, en traînant femmes et enfants, en poussant leur bétail ; ils s'arrêtaient où ils pouvaient, pour quelques heures, quand ils trouvaient à manger et à dormir.

Lors de l'exode des Polonais, chaque soir des bandes de fugitifs arrivaient, par milliers, aux portes mêmes de Bérézyna ; ils campaient dans une grande prairie, on les nourrissait comme on pouvait, car le pays était à peu près sans ressources. Le lendemain ils repartaient, ils traversaient la Bérézyna, toujours à la recherche d'une terre qui pourrait les abriter et les nourrir. Presque chaque jour, là où ils avaient campé, on ramassait des agonisants, des morts, malheureux qui étaient épuisés par les privations ou emportés par le typhus ; et le long des routes, au hasard, j'ai aperçu des mottes de terre qui sont marquées par une pauvre croix de sapin : ce sont les tombes de ceux qui ont cessé de souffrir. Les fugitifs écrivaient au crayon sur les murs leurs noms, la direction qu'ils comptaient prendre, pour que leurs parents, s'ils passaient par là, eussent quelque chance de les rejoindre.

Beaucoup de ces réfugiés ont été recueillis, à Bérézyna même, d'une manière permanente. Un comité de secours, qui a son centre à Minsk, s'efforce de subvenir à leur subsistance. Chaque matin un agent de ce comité procède, pour un groupe de ces malheureux, à la distribution de vivres, d'habillements, d'un peu d'argent ; c'est un spectacle très pénible auquel j'ai assisté. En voyant tant de pauvres enfants en haillons qui demandaient du pain, je songeais au cri de douleur d'Ugolin : « Et si tu ne pleures pas, de quoi pleureras-tu ? »

Impossible de trouver du travail pour ces fugitifs, dans un pays qui ne se compose guère que de forêts et qui demande très peu de main-d'œuvre. Le comte Maurice Potocki a recueilli lui-même chez lui dix-sept petits enfants de quatre à dix ans, garçons ou filles, qui ont perdu, chemin faisant, leurs parents ; la comtesse Thérèse Potocka s'occupe de les instruire et de les élever. Ceux-là sont encore heureux ; mais combien de centaines, de milliers d'orphelins qui errent à l'aventure !

Je n'ai parcouru qu'une partie bien limitée du calvaire de la Pologne ; mais ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu raconter suffit pour donner une idée de la misère des fugitifs polonais : elle est vraiment affreuse. Que devient présentement cette race, qui a continué son exode vers la Russie centrale et qui, par petites fractions s'émiettant de plus en plus, s'est dispersée un peu de tous les côtés, jusque dans la Sibirie ? Que deviendra-t-elle dans l'avenir ? Dans quel état les Polonais, grands propriétaires ou modestes cultivateurs, retrouveront-ils leurs terres ? Comment reconstituera-t-on le bétail et les instruments agricoles ? Où trouvera-t-on l'argent nécessaire ? et quel argent pourra restituer des richesses historiques, des richesses sans prix, qui sont à jamais perdues ?

À côté des Belges, des Français du Nord, des Serbes, des Roumains et des Arméniens, auxquels la guerre présente a été particulièrement cruelle, les Polonais du Royaume peuvent réclamer une place d'honneur, dans cette galerie des peuples martyrs. C'est le devoir de l'Europe charitable, c'est le devoir de la France protectrice des malheureux, de venir en aide à tant de misérables.

Que de souffrances évoque le nom de la Pologne ! Que de douleurs la guerre actuelle a ajoutées et ajoute à tant de douleurs ! Depuis la fin du dix-huitième siècle la Pologne n'a fait que gravir la voie douloureuse où elle a traversé toutes les étapes de la passion. Y a-t-il une nation plus infortunée ? « Il semble parfois, m'écrivait une Polonaise, que notre royaume ne soit pas de ce monde. »

Reprenez courage, mes frères et mes sœurs de Pologne. La guerre d'aujourd'hui sera pour vous la guerre de la renaissance. La Russie l'a dit ; Nicolas II le proclamait encore devant ses troupes le 28 décembre dernier : « la création de la libre Pologne, composée de ses trois parties jusqu'à présent séparées. » Ce matin même, 12 janvier 1916, les Alliés, qui, eux, n'ont rien à dissimuler, qui, eux, peuvent dire leurs buts de guerre, ont pris à leur compte, dans leur réponse à M. le Président Wilson, les intentions de l'empereur de Russie à l'égard de la Pologne. Rappelez-vous la déclaration solennelle, le 17 et le 18 novembre dernier, de M. Aristide Briand, de M. H. H. Asquith, de M. Boselli :

« Nous nous réjouissons sincèrement des généreuses initiatives prises par le gouvernement de Sa Majesté l'empereur de Russie en faveur d'un peuple auquel nous attachent d'antiques sympathies et dont l'union restaurée constituera un élément primordial du futur équilibre européen. Nous sommes heureux de nous solidariser entièrement avec les vues dont le gouvernement impérial entend assurer la réalisation, au bénéfice du noble peuple polonais. »

Confiance ! Confiance ! La France veille sur la Pologne, la France, vengeresse du droit, libératrice des nations, qu'un poète d'Arménie

(1) Voir *Polonia*, numéro du 27 janvier 1917.

vient de chanter ainsi, en chantant « le Pur Chevalier ». (1) L'Arménie n'est-elle pas comme la Pologne de l'Asie ?

« Deux ans ! deux longues, longues et effroyables années, depuis le jour radieux où, sur les bords de la Marne, tu arrêtas, ô France, la ruée des ténèbres vers le cœur du monde ! Ta vaillance sauva Paris et, avec lui, la liberté du monde ; et le triomphe de la lumière fut dès lors assuré.

« Les ténèbres, repoussées loin de Paris, demeurent toujours sinistres, formidables, entassées sur l'horizon ; leur horreur suffocante pèse toujours sur le monde ; la lutte sera encore, hélas ! longue et dure ; mais la victoire de la lumière est certaine...

« Ils passeront pourtant, ces jours d'épouvante et d'abomination. Viendra l'heure où, au-dessus de ce déluge de sang, luira l'arc-en-ciel de la paix de justice. La lumière triomphera, et ses rayons laveront la terre de cette honte immense. Mais, dès à présent, l'honneur de l'humanité est sauvé, puisque devant cette orgie de démenche criminelle tu élèves haut, ô France, l'étendard de l'indestructible Idéal... »

Oui, la victoire de la lumière est certaine. Après la Marne, ce fut l'espoir ; après l'Yser, ce fut la confiance ; depuis Verdun, c'est la certitude.

La Pologne renaîtra, parce que l'Entente l'a prise sous sa protection, parce que l'équilibre de l'Europe a été brisé par les partages et qu'il faut que cet équilibre soit reconstitué, parce que cette reconstitution est désormais une question de la politique internationale. Un État de vingt-deux millions de Polonais est à l'Orient de l'Europe future un contrepoids politique dont les générations de l'avenir ne peuvent pas se passer. Elle est trois fois sûre de vaincre, la cause sainte qui a pour elle le droit immanent, qui a pour elle la sympathie des Alliés, qui a pour elle l'intérêt des Alliés.

Il ya juste un siècle, en 1817, mourait Kosciuszko, le héros de la liberté polonaise. Le vaincu de Maciejowice n'avait point désespéré ; jamais il n'avait dit : *Finis Poloniae*. Pour ses cendres, qui reposent à Cracovie, à côté des rois de Pologne, quelle aurore éblouissante qui va se lever, l'année du centenaire de sa mort, avec ces mots : *Resurrectio Poloniae* ! Le jour est proche où l'aigle blanc de Pologne reprendra son vol en plein ciel, de la Baltique aux Carpathes, de la Warta au Borysthène. Et ce jour que nous verrons, ce jour qui nous inondera de joie, sera pour un peuple admirable le jour de la réparation et le jour de la justice.

(Fin.)

G. LACOUR-GAYET,
Membre de l'Institut.

Je voudrais être homme, fort comme Goliath, riche comme Crésus, habile comme Napoléon, et m'en aller me battre avec eux (avec les Polonais). Qu'ils soient communistes et constitutionnels, que m'importerait ! Il s'agit d'être Polonais.

GEORGE SAND. (*Chefs-d'œuvre poétiques d'Adam Mickiewicz*. Paris, Charpentier, 1882, in-12, p. 14.)

AUTOUR DU TRÔNE DE POLOGNE

Le *Gaulois* du 30 janvier courant, dans un article intitulé « Mittel-Europa et le Trône polonais », fait intervenir Ferdinand de Cobourg dans le choix du titulaire éventuel de la couronne des Jagellons. D'après lui, le roi de Bulgarie serait venu au secours des empires du Centre dans la question difficile du trône de Pologne. « Les Austro-Allemands, dit-il, avaient décidément trop vite fait pour doter ce pays d'un roi *in partibus*. A l'heure présente, un

silence significatif s'est fait autour des deux candidats.

Léopold de Bavière, lequel a beaucoup perdu en perdant le « vénérable » beau-père, descendu trop tôt — pour lui — dans la crypte des Capucins de Vienne, et l'archiduc Charles-Etienne, qui a marié deux filles à des seigneurs polonais. Le tsar bulgare est l'inventeur d'une troisième candidature, « nationale » celle-là. Il s'est souvenu d'un sien cousin éloigné qui est venu, autrefois, lui rendre visite à Sofia, et il a soufflé aux oreilles des puissants alliés le nom d'Adam Czartoryski... La manœuvre n'est pas dépourvue d'habileté, ce nom sonne bien en Pologne. Le prince Adam Czartoryski est un des plus notables seigneurs dans son infortuné pays, de race dynastique, puisqu'il descend des grands-ducs de Lithuanie, apparenté, par sa mère, à la maison de France, fort riche, marié à la comtesse Krasinska, qui elle-même, appartient aux plus grandes familles polonaises. Le prince porte le titre d'Altesse Sérénissime (*Durchlaucht*), mais il lui fut reconnu par François-Joseph lors d'une visite à Ischl. Il est d'ailleurs membre de la Chambre des magnats, possédant d'immenses propriétés en Hongrie.

Il reste à savoir si le prince Adam Czartoryski est disposé à devenir le vassal de Berlin et de Vienne, la cinquième roue au *tank* du Mittel-Europa — et quel accueil la Pologne réservera à un candidat auquel Ferdinand de Bulgarie pourra adresser l'apostrophe de Macbeth : « Qui t'a fait Roi ?... » ! »

Nous ne savons pas où le *Gaulois* puise ses informations. En tous cas nous sommes en mesure de certifier ce qui suit :

1^o Le prince Adam Czartoryski n'a jamais été à Sofia. C'est le feu prince Witold Czartoryski qui a été en relations avec le roi Ferdinand de Bulgarie en qualité d'hôte duquel il a séjourné un certain temps dans la capitale bulgare.

2^o La famille des Czartoryski, effectivement une des plus puissantes de Pologne, possédait de grandes propriétés dans les différentes parties de la République polonaise. Lors des partages, ces propriétés se trouvèrent par la force des choses, soit en Russie, soit en Allemagne, soit en Autriche et le prince Adam en est aujourd'hui l'héritier. Par contre, le prince Czartoryski ne possède pas de propriétés en Hongrie et il n'est pas membre de la Chambre des magnats.

3^o Le prince Adam Czartoryski est le petit-fils du célèbre homme d'Etat le prince Adam Czartoryski, président du gouvernement national polonais en 1831, qui émigra ensuite en France où il passa le reste de ses jours. Son fils, le prince Ladislas, continua la glorieuse tradition de son père, en consacrant toute sa vie à la Pologne en qualité de représentant de l'émigration polonaise en France. Du mariage du prince Ladislas Czartoryski avec la princesse de Bourbon, fille du duc de Nemours, naquit à Paris le prince Adam dont il est question dans l'article du *Gaulois*. Il a été élevé en France et y passa la majeure partie de son existence. A la déclaration de la guerre, le prince Adam se trouvait dans ses terres galiciennes, où il séjournait d'habitude les mois d'été. C'est à cette circonstance qu'il faut uniquement attribuer le fait qu'il ne put revenir à Paris au début des hostilités.

4^o Quand à la soi-disant intervention de Ferdinand de Cobourg, l'auteur de l'article en question fait erreur en supposant qu'elle pourrait jouer un rôle. Si jamais la question du choix d'un roi était soumise à la décision de la nation polonaise, il est hors de doute qu'elle n'hésiterait pas un seul instant à préférer un prince polonais à un étranger. Dans ce cas, parmi toutes les candidatures, celle du prince Adam Czartoryski serait incontestablement au premier plan.

La nation polonaise subsistera ; elle peut être accablée, vaincue, elle subsistera néanmoins, je n'en doute pas ; la noble nation polonaise deviendra encore une fois une barrière pour la civilisation.

Général LA FAYETTE. (Discours à la Chambre des Députés, le 20 septembre 1831.)

... On peut bien enlever par effraction à un peuple ses loix, ses foyers, mais on ne peut lui ôter ses aïeux. Et tant qu'une parcelle subsiste de cette poussière sacrée, elle engendre dans les tombeaux la vie nouvelle et jette le défi aux déprédateurs des nations et aux ukases qui décrètent le néant.

EDGAR QUINET. (Lettre adressée à l'inauguration du monument Adam Mickiewicz à Montmorency, le 21 mai 1867. — Cité dans *Monument d'Adam Mickiewicz à Montmorency*. Paris, Librairie du Luxembourg, 1867.)

Une fraternité d'armes franco-polonaise au XVII^e siècle

Les Polonais au siège de Dunkerque en 1646

Pour commenter les passages de la *Muze Historique* (1) de Loret, concernant la Pologne, nous avons été amenés à relire l'*Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne* (2) de Pierre Chevalier. Ce volume est dédié à « Monsieur le Comte de Brégy, conseiller du Roy en ses Conseils, Lieutenant général de ses armées, et cy-devant son Ambassadeur en Pologne (3), Suede et autres Estats du Septentrion et d'Allemagne ». Nous citons cette dédicace en entier, car elle nous conduira directement au souvenir que nous voulons rappeler.

« Kmielniski (4), — écrit Pierre Chevalier, — étant passé du fonds de la Russie en France, a été conseillé, pour s'y faire connoître, de s'adresser à vous, Monsieur, qui pouvez rendre un témoignage d'autant plus certain de sa valeur et de celle de ses Cosaques, que vous en avez été le témoin presque oculaire, pendant votre ambassade de Pologne ; dans laquelle vos belles qualités, autant que le caractère de cet illustre employ, vous ayant acquis les bonnes grâces et la confiance particulière du feu Roy Vladislas, vous vistes naître leur guerre et en sceutes tous les motifs et le secret. Vous engageates aussi, Monsieur, nombre de ces aventuriers, à servir dans l'infanterie, que vous leuastes pour le service du Roy, en Pologne et que vous fistes passer en Flandres, où leurs faux ont souvent moissonné plusieurs de ses ennemis, l'air des Armées Françaises, n'ayant peu servir à fortifier leur bravoure naturelle. Pour moi qui les guide pour la seconde fois en ce pays (en marge : l'auteur conduisit 2.400 Fantassins Polonois au premier siège de Dunkerque), ie leur ay fait entendre qu'ils ne devoient auoir recours à d'autre protection qu'à la vostre, pour rendre publiques tant de belles actions, qu'ils se sont contentez de faire seulement, sans prendre aucun soin de les transmettre à la Postérité, ou de les débiter aux autres nations. Ils m'ont laissé, Monsieur, la liberté de vous dedier leur histoire, d'autant plus volontiers, que c'est la seule gratification, qu'ils ont faite à leur Historiographe, qui s'estime pourtant assez bien récompensé de son travail : puis qu'il fournit l'occasion de vous faire une protestation solennelle et authentique du zèle inuiolable, avec lequel il a fait vœu d'estre toute sa vie, Monsieur, vostre très-humble et très obéissant seruiteur. » C'est tout ce que nous savons par Chevalier : il n'en parle plus dans son livre ; il a dû séjourner en Pologne, car il affirme s'être documenté pour son étude sur les guerres des Cosaques pendant ses voyages dans ce pays ; officier subalterne sans doute, nous n'avons pas rencontré son nom dans les mémoires militaires de l'époque que nous avons consultés.

(1) C'est une gazette hebdomadaire en vers, publiée par J. Loret de 1650 à 1665, et réimprimée par Ch. L. Livet, en 1857-1878 (4 vol. in-8°, chez Daffis) sous le titre : *La Muze Historique ou recueil des Lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à Son Altesse Mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours*. — Il y a dans la *Muze Historique* environ 2.500 vers consacrés à la Pologne et aux questions polonaises ; nous espérons pouvoir les publier prochainement.

(2) *Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne, avec un discours de leur origine, pais, mœurs, gouvernement et religion. En un autre des Tartares Précoptes*, par PIERRE CHEVALIER, conseiller du roi en sa Cour des Monnoyes, à Paris, chez Claude Barbin, sur degré deuant la Sainte-Chapelle, MDCLXIII, avec privilège du Roy, in-12, pp. : 12 non chiffrées, 219.

(3) 1645-1649.

(4) Bohdan Chmielnicki est mort à Czehryn le 27 juillet 1657 et il a été enterré à Subotow. Il n'est jamais venu en France. Pierre Chevalier doit se tromper, à moins qu'il n'y ait eu un mystère inconnu de l'histoire ou qu'il s'agisse de son fils, Georges.

(1) ARCHAG TCHOBANIAN, *Offrande poétique à la France*,

La seconde « affaire » pour laquelle Chevalier affirme avoir conduit les Polonais devant la bataille de Lens (1648). Jean François Sarrasin (1604-1654), poète et historiographe de cette époque, à côté de *Mémoires*, dont nous parlerons incessamment, a écrit plusieurs odes pour célébrer les faits et les gestes du Prince de Condé, chef des armées françaises dans les guerres des Flandres. Dans son *Ode sur la bataille de Lens* (1), nous trouvons le passage suivant :

Avec ce grand capitaine
Nos plus braves combattants
Couvrent le dos de la plaine,
Sous mille drapeaux flottants,
Ils sont suivis des Polonais,
Invincibles aux attaques...

Il nous est difficile d'affirmer aujourd'hui, — d'après les renseignements que nous avons recueillis, — si, après la bataille de Lens, une partie du moins des régiments polonais sont restés dans les rangs français, ou bien si tous ont quitté la France pour la Pologne et pour prendre part aux guerres avec les Cosaques. Voici ce que nous dit à ce sujet Chevalier (2) : « Il ne faut pas passer icy sous silence le secours que la République de Pologne reçut du Roi très-Chrétien, lequel quoy que le feu de la guerre civile commençast à s'allumer pour lors en France, permit que les huit cents homes de recrue leuez à ses dépens par le Colonel Christophe Przyjemski, qui commandoit un Régiment Polonois, dans son armée de Flandres, allassent joindre l'armée polonoise sous le commandement de ce colonel, qui fit un bon Régiment de cette recrue. » Et, effectivement, nous voyons Christophe Przyjemski (3) prendre une part active dans la guerre des Cosaques en Pologne au mois de juin 1649 (4).

Mais revenons au siège de Dunkerque et voyons quel a été le rôle des Polonais dans ce siège. Nous citerons les passages concernant les Polonais que donne dans son *Histoire du Siège de Dunkerque* Jean François Sarrasin (5). Evidemment ce ne sera qu'un canevas provisoire pour un récit à faire, lorsque d'autres documents seront recueillis (et ils sont très nombreux; tous les mémoires militaires de l'époque en parlent).

« Le dix-neuvième de Septembre (1646), l'Armée Française se leva des environs de Furnes et prit la route de Dunkerque Elle étoit composée de neuf à dix mille hommes de Pied et de cinq mille Chevaux sans les bagages, et ce nombre de personnes inutiles que la guerre traîne après soy. Gassion et Rantzau, Maréchaux de France, la commandoient sous le Prince... (t. I, p. 132).

« ... (Le prince) fit encore rafraichir dans le voisinage de Calais les Régimens Polonois de Przyjemski et de Cabrée. Ces Etrangers faisoient dix-sept cents hommes, et étoient nouvellement venus en France sous la conduite de Sirot (6) (t. I, p. 125).

(1) Dans la même *Ode* il y a une allusion à la candidature du Prince de Condé au trône de la Pologne :

Au récit de la vaillance	<i>Le redoutable Sarma'e,</i>
D'un prince si redouté	<i>Averti de son effroi,</i>
Dans le Sérail de Byzance	<i>Pour le terrasser se flatte</i>
Le Turc est épouvanté;	<i>De voir mon prince son roi.</i>
L'âme de frayeur saisie,	Il prépare à cette guerre
Au dernier lieu de l'Asie	Son arc et son cimenterre,
Il songe à se retirer,	Prévoyant que le destin,
Et les troupes sanguinaires	Lassé d'un tyran barbare,
De ces fameux janissaires	Au vaillant Bourbon prépare
Ne le sauraient rassurer.	Le trône de Constantin.

(2) *Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne*... 3^e partie, p. 29.

(3) C'est une très intéressante famille pour la chronique franco-polonoise de l'époque: Raphael Przyjemski a servi dans l'armée française sous Louis XIII et il a été nommé général. Christophe, son frère, comme nous venons de le voir, a fait la guerre des Flandres. Le neveu de Raphael et de Christophe, Ladislas, a servi, comme officier, sous Louis XIV (*Armorial de Niesiecki* — en polonais).

(4) Deux lettres de lui, du 2 juin de Zaslav et du 15 juin de Zwiabel de cette année sont connues (publiées par A. Grabowski : *Spominki Ojczyzste*, Kraków, 1845, t. II). Christophe Przyjemski a dû rentrer en Pologne en 1648, car, d'après Niesiecki (*Armorial*), il a été fait cette année prisonnier de guerre par les Cosaques à Korsun : dans ce cas il n'aurait pas pu prendre part à la bataille de Lens qui a eu lieu le 20 août 1648. Et puisque nous savons par Sarrasin qu'il y a eu des Polonais à Lens, on peut affirmer, avec une quasi-certitude, que ce n'est qu'une partie des Polonais qui a quitté les rangs français avec Przyjemski.

(5) Nous citons d'après *L'Histoire de la Vie de Louis de Bourbon, prince de Condé*, Cologne, Lenclume (1693) qui donne le texte de Sarrasin. Ce livre nous a été indiqué et communiqué par M. E. de Komarnicki (fils de feu Alexandre, un des conjurés de l'affaire Zaliw ki, puis prisonnier d'Etat à Kulstein, en Tyrol) qui possède une très belle collection franco-polonoise, et qui ne cesse de nous rendre des services dans nos recherches.

(6) Nous n'avons pas encore pu bien identifier ce personnage; c'est, sans doute le chevalier Claude de Létouf, baron de Sirot.

« ... (Le prince) ordonna encore à Sirot de faire entrer les Polonois dans les Lignes. Il retint auprès du lieu, où il campoit, les deux Bataillons de Cabrée, et plaça le troisième, que commandoit Priamski au Quartier de Gassion. Cette Nation méprise les périls, que sa ferocité luy fait souvent ignorer. Sa Noblesse pourtant est civile et ingénieuse, mais hautaine, ainsi que le reste des Peuples du Septentrion. Comme ces gens n'ont presque aucune connoissance des Sièges, et que la plupart de leurs guerres se passent à la campagne; ils arriverent au Camp dénué de toutes les commoditez qui servent à faire des huttes, et ce lieu désert de soy ne leur en fournissant aucune, ils furent contraints, à la manière des bêtes, de s'enfouir dans le sable, aux endroits qu'on leur destina pour camper... (t. I, p. 144).

« ... Après que la Moussaye et Miossans furent sortis de Garde, Chabot qui succeda au premier à l'attaque du Bastion avec le Regiment de Persan et trois cents Polonois, gagna le haut de la Contrescarpe. L'escarmouche fut fort rude... D'autre côté à l'attaque de l'Ouvrage à Cornes, Sirot suivi du Regiment d'Orléans, de celui de Noirmonstier et de trois cents Polonois gagna deux traverses, d'où il chassa les Ennemis... La nuit du premier Octobre Noirmonstier et Laval entrèrent dans deux Tranchées et résolurent ensemble, à quelque prix que ce fût, de se rendre Maîtres de la Contrescarpe, que tous nos assauts n'avoient pu jusq' alors entièrement emporter. Laval commandoit en cette occasion les Regimens d'Enguien et de Conty avec une troupe de Polonois... Il fit donner l'épée à la main par trois endroits. Tout fut renversé... et la Contrescarpe du Bastion gagnée... (t. I, p. 163-4).

« Au même temps que l'on combattoit ainsi à cette attaque; Arnauld qui étoit entré en garde dans nos travaux du Bastion, accompagné du Regiment de Picardie, de trois cents Anglois et de deux cents Polonois, emportoit les traverses que les Assiegez avoient rétablies dans le chemin couvert de la Contrescarpe... (t. I, p. 170-4).

« ... Du côté des Maréchaux, Sirot avec les Régimens d'Orléans et de Noirmonstier, et cent cinquante Polonois, avoit enfin chassé les ennemis du dernier retranchement qu'ils avoient sur l'ouvrage à Cornes, et ainsi il ne restoit plus gueres de travail pour aller au bord du fossé de la vieille-ville... » (t. I, p. 178).

« ... Chabot conduisant les Regimens de Conty et d'Albret et un Bataillon de Polonois, reprit quelques traverses où les Ennemis étoient retourné et mit le Mineur à couvert sous le Bastion... (T. I, p. 179.)

« ... (Après la prise de Dunkerque), le onzième jour d'octobre (1646)... le Prince... convia (le gouverneur de la ville qu'il reçut fort civilement) de voir passer la Garnison qu'il vouloit mettre dans Dunkerque. Noirmonstier s'avança aussitôt en la conduisant et entra dans la Ville à la tête du Bataillon des Gardes Françaises de la Brigade de Rantzau, des Regimens de Piedmont et d'Orléans, des Suisses de Molondin et des Polonois de Cabrée. Ces Corps marchèrent à la file et, avec ce qui étoit entré d'Infanterie le jour précédent, faisoient bien deux mille quatre cents hommes des plus braves de nos Troupes. (T. I, p. 180, 1.)

Nous arrêtons là nos citations. Elles démontrent suffisamment le rôle des Polonois au siège de Dunkerque. Sur quinze mille hommes qui prenaient part à ce siège, il y en avait 2.400, d'après Chevalier, 1.700, d'après Sarrasin, de Polonois; c'est une proportion qui méritait d'être relevée et rappelée. Ce sont ces Polonois, — à moins qu'il n'y en ait eu d'autres avant, et que nous l'ignorions — qui ont inauguré cette fraternité d'armes franco-polonoise, continuée si glorieusement au XVIII^e et au XIX^e siècles jusqu'à nos volontaires d'aujourd'hui servant sous les drapeaux français

CASIMIR DE WOŹNICKI.

AGENCE POLONAISE CENTRALE A LAUSANNE

— Le Club politique des Partis et le Conseil d'Etat provisoire.

Comme on le sait, ne sont pas entrés au Conseil d'Etat provisoire du Royaume de Pologne des représentants du Club politique des Partis, organe de coordination des groupes suivants qui ont la prépondérance dans le pays: Parti conservateur de la Politique réaliste, Démocratie Nationale, Parti progressiste polonois, Union nationale, Parti chrétien-démocratique, Union de l'indépendance économi-

que. Le Club politique des Partis a publié une déclaration touchant le Conseil d'Etat provisoire, ainsi que nous l'apprend le « Naprzod » (En avant) de Cracovie. La censure autrichienne en a supprimé les passages les plus importants, de sorte que, pour le moment, nous ne pouvons en reproduire que certaines parties.

La déclaration constate que la proclamation austro-allemande constitue un profit réel pour les Polonois, en tant qu'elle pose la question de l'Etat polonois comme telle; par contre elle critique cette proclamation d'une manière contre laquelle se sont exercés les ciseaux de la censure, et oppose à cette proclamation un programme d'Etat polonois véritablement indépendant, embrassant tous les territoires polonois unifiés. C'est pourquoi le Club politique des Partis envisage comme uniquement temporaire la délimitation territoriale de l'activité du Conseil d'Etat provisoire, et exprime l'opinion que le Conseil d'Etat créé par les autorités d'occupation devrait avoir pleine conscience de son caractère transitoire aussi sous ce rapport. Dans ce caractère et dans ces limites le Conseil d'Etat provisoire devrait poser les bases de son action constitutive d'Etat, ce que la proclamation du Club expose de la manière suivante :

« Devant le Conseil d'Etat provisoire s'ouvre le champ où doivent être édifiés les fondements de l'Etat polonois et où, conjointement, doivent être organisés, consolidés en une indépendance complète l'enseignement, les tribunaux, l'autonomie locale, les cultes, les travaux publics, ainsi que préparés les éléments du corps administratif et du service des finances. Le Conseil d'Etat provisoire devra particulièrement apporter tous ses soins à faire effacer la frontière entre les deux zones d'occupation, à restaurer la productivité de l'industrie polonoise, à procurer du travail aux ouvriers polonois, à reviser le système régnant des impositions et de la gestion municipale, à élaborer un plan de reconstruction systématique des villes et des villages polonois. »

Le passage de la déclaration relatif à l'armée polonoise a été en entier biffé par la censure; toutefois le « Naprzod » de Cracovie, qui s'est placé sur le terrain du Conseil d'Etat provisoire, constate avec mécontentement que le Club politique des Partis rejette à l'arrière-plan la création de l'armée polonoise et désire qu'elle ne soit formée qu'après la guerre.

Enfin la déclaration affirme que le Conseil d'Etat provisoire issu de la nomination des autorités, ne peut être un gouvernement national, de quoi il ne découle pas néanmoins que le Club politique des Partis doive d'avance lui faire opposition. La nation et d'accord avec elle le Club politique des Partis jugeront à ses actes le Conseil d'Etat provisoire.

— Un organe des sphères allemandes militaires contre la proclamation du Conseil d'Etat provisoire polonois.

Les Polonois du Royaume de Pologne s'efforcent de tirer de la proclamation austro-allemande les plus grands bénéfices possible pour la cause polonoise, toutefois sans s'asservir à une cause étrangère. Parmi les partis dont les délégués sont entrés au Conseil d'Etat provisoire domine aussi la tendance à n'identifier aucunement les intérêts polonois avec les visées de la politique des Empires centraux. Cette attitude provoque le plus vif mécontentement dans les sphères militaires allemandes dirigeantes. C'est ce que nous apprend le « Lokal Anzeiger » de Berlin, d'après l'organe de ces sphères, la « Kownaer Zeitung » (Gazette de Kowno). Le journal de Berlin écrit textuellement ce qui suit (1) :

Dans la proclamation que vient d'adresser à la nation polonoise le Conseil d'Etat provisoire du Royaume de Pologne se trouve le passage suivant :

« Faire revivre l'Etat polonois, le reconstruire en réalité, étendre effectivement l'existence indépendante de l'Etat sur toutes les terres qui gravitent vers la Pologne et qui ont été reprises à la Russie : voilà la tâche historique de notre nation à l'heure actuelle. »

A ce sujet remarque la « Kownaer Zeitung » qui paraît au siège du Commandement en chef du front oriental : « Il nous semblerait que cette proclamation du Conseil d'Etat provisoire polonois emploie un langage qui ne saurait témoigner de la compréhension complète de la situation dans laquelle la Pologne se trouve aujourd'hui. Ce manifeste s'exprime comme si la Pologne avait acquis ce qu'elle représente en ce moment par sa propre force, et comme si les pays auxquels les deux empereurs ont promis l'indépendance étaient déjà à l'heure qu'il est souverains et n'avaient essentiellement qu'une seule tâche : procéder à l'œuvre du développement et de la reconstruction de leur organisme d'Etat; mais en même temps faire valoir des prétentions à une extension territoriale relativement aux autres territoires que les armes allemandes ont aussi délivrés de la domination russe. On devrait croire que les Polonois n'ambitionnent aujourd'hui qu'une chose : collaborer à la lutte pour leur liberté, et que, laissant de côté toutes les autres questions, ils se mettent, en premier lieu, à l'exécution d'une œuvre unique, à savoir de l'organisation de leur propre armée, armée qui, au point de vue du nombre, pourrait être

(1) Les mots en italique sont ceux de la Rédaction du « Lokal Anzeiger ».

BULLETIN

● Le royaume de Lithuanie.

Le Journal des Débats du 31 janvier annonce la nouvelle suivante :

Les journaux autrichiens rapportent qu'à la dernière entrevue de M. Zimmermann avec le comte Czernin, les mesures suivantes ont été arrêtées :

« Proclamation, en février prochain, du royaume de Lithuanie ;

« Constitution d'un Conseil d'Etat lithuanien ;

« Organisation d'une armée lithuanienne.

« Le consentement du gouvernement de la double monarchie avait dû être requis pour la mise à exécution de ces décisions, du fait que les troupes austro-hongroises avaient participé en commun à la conquête de la Lithuanie. »

● Conférence sur la Pologne de M. G. Lacour-Gayet.

Les conférences du Foyer, directeur Henry Bordeaux, donneront une conférence spéciale « Sur la Pologne », le mardi 20 février 1917, à 5 heures, 44, rue de Rennes. Cette conférence sera faite par M. G. Lacour-Gayet, membre de l'Institut, sous la présidence de M. Louis Barthou, ancien président du Conseil. Elle sera accompagnée des auditions de M^{lle} Halka Ducraine, prix de tragédie du Conservatoire, et de M^{me} Hélène de Jarecka. — On retient ses places au bureau de la « Revue du Foyer », librairie Plon, 8, rue Garancière. Une place : 4 fr.

● L'Aide Morale et la Pologne.

Dimanche prochain, 4 janvier, à 2 heures de l'après-midi, aura lieu dans la salle du XVI^e arrondissement (Passy) une conférence sur la Pologne organisée par l'Aide Morale.

● Conférence de M^{lle} Halka Ducraine.

Le samedi 27 janvier, dans la salle de l'Institution de jeunes filles « La Source », devant un auditoire d'une centaine de personnes, M^{lle} Halka Ducraine, prix de tragédie du Conservatoire, a fait une conférence intitulée : « La Mission de la femme slave ».

Après avoir cité Emile Montégut, qui prétendait que la transformation du sentiment de la fraternité en institution politique serait due à la race slave, la conférencière nous a dépeint le caractère tolérant et hospitalier de cette race. Chaque peuple, a-t-elle dit ensuite, possède une âme fixée par son Histoire, et chaque race a son âme aussi. La femme est la merveilleuse conservatrice de ces deux âmes, car les morts ne sont jamais pour elle des absents, mais des invisibles. L'âme nationale est plus sensible, car elle répond aux besoins immédiats du cœur ; l'âme de la race répond à des besoins moins précis, plus généraux. Les conquérants qui brisent la puissance d'un peuple sur le champ de bataille et massacrent la fleur de la population masculine, échouent piteusement dès qu'ils s'attaquent à ce roc inébranlable qu'on appelle l'âme d'un peuple. Vainqueurs des hommes, ils sont vaincus par la femme, gardienne fidèle de l'âme nationale. Après la paix politique, dit-elle, il faudra faire la paix morale, et ce devoir revient à la femme.

« Au nom de l'âme superbe de la patrie, chaque membre de la grande famille slave établira librement son foyer et l'organisera selon son idéal, et par l'effort de son propre génie.

« Au nom de l'âme infinie de la race, toutes les nations sœurs resteront unies par les liens sacrés de l'amour et de la fraternité.

« La fraternité ne peut être l'objet d'une loi spéciale écrite — c'est le lien invisible des âmes qui ne se commande pas. »

En parlant des angeoisses des mères « dont les fils sont en péril de mort », elle s'arrête sur le sort tragique de la mère polonaise :

« Ceux qui savent lire dans les âmes frémissent, à mesure qu'apparaît mieux, dans le recul des temps, la tragique destinée de la mère polonaise. Elle a traversé des douleurs si grandes qu'on ne sait quel nom leur donner. Ses fils sont forcés de combattre les uns contre les autres et, sur la poitrine du mort, le vainqueur trouve la médaille de la Vierge miraculeuse, identique à celle qu'il porte lui-même. Le frère a tué le frère, et, les yeux dilatés d'épouvante, le vainqueur s'agenouille, les mains jointes, auprès du vaincu.

« Dans la pénombre transparente de la nuit plane la vision sublime d'une femme au front baigné de lumière divine, qui prie au pied de la Croix. »

prise en considération en ce qu'il s'agit de la délivrance du pays, mais particulièrement aussi pour la défense ultérieure de sa liberté. Nous ne voulons certainement pas méconnaître les mérites de la valeureuse Légion polonaise, nous voudrions cependant souligner le fait pour que le moment décisif ces quelques millions n'ont pas été pris en ligne de compte, et que tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour la Pologne n'a été fait que par la quadruple alliance, seulement et uniquement. La quadruple alliance, nous pouvons nous y fier aujourd'hui en toute sécurité et certitude, sera en état de mener aussi à l'avenir sa cause à la victoire, et cela de façon à ce que tout ce que nous sommes forcés d'accomplir pour notre propre avenir soit obtenu. Nous pouvons, en outre, renoncer à tout secours armé de la part des Polonais, car nous sommes assez forts seuls pour arriver à ce que nous voulons : une paix victorieuse et digne de nos sacrifices. Jusqu'à ce que la Pologne donne les preuves d'un honnête vouloir de la liberté, les Polonais devraient, croyons-nous, garder autant que possible une réserve modeste en ce qui concerne leurs désirs et leurs plans ; ils devraient aussi ne pas oublier que nous et nos alliés sommes les vainqueurs qui restons dans leur pays, et auxquels ils sont redevables de tout. »

— L'« Organisation polonaise militaire » se met à la disposition du Conseil d'Etat provisoire.

Le mieux organisé des partis qui entrent dans la composition du Conseil d'Etat provisoire est le Comité central national, soumis à des influences socialistes. Ce Comité central national possède une « Organisation polonaise militaire » à laquelle appartiennent plusieurs dizaines de milliers de jeunes gens. L'« Organisation polonaise militaire » a envoyé au Conseil d'Etat provisoire une délégation chargée de déclarer qu'elle voit en ce conseil le germe d'un gouvernement polonais et qu'elle se met à la disposition du Conseil comme tel.

— Les germanisateurs de l'Ostmarkenverein exigent que les Polonais renoncent à la Pologne prussienne.

Le « Taegliche Rundschau » publie un article provenant des milieux dirigeants de l'Ostmarkenverein (principale organisation antipolonaise), dont voici plus ou moins le sens :

Les Polonais, tant ceux du côté de la frontière que ceux de l'autre côté, ont déçu les espérances allemandes. En Pologne prussienne l'esprit irrédentiste s'accroît de plus en plus, ce qu'atteste l'attitude des députés polonais à Berlin, ainsi que celle de la presse. D'autre part, dans le Royaume dominant la méfiance et souvent des dispositions nettement hostiles. Le Conseil d'Etat affiche des exigences de plus en plus grandes, en partie même totalement impossibles à satisfaire. Il n'y a pas à songer à des compensations du côté polonais. Quant à l'appel d'avoir à former une armée polonaise, partout se manifeste l'opinion qu'il ne sera obéi que si préalablement aura été établi un gouvernement polonais et convoquée une Diète polonaise, celle-ci issue d'élections par le suffrage universel.

En présence de ces faits, nous invitons le gouvernement allemand à ne plus faire désormais de concessions aux Polonais, avant d'en avoir obtenu des garanties en ce qui concerne leurs dispositions politiques. Le Conseil d'Etat provisoire doit, avant tout, déclarer solennellement que la Pologne, et maintenant et plus tard, n'aura aucune préférence sur les régions polonaises de la Prusse. De plus il faut rendre impossible l'émigration en Pologne prussienne de la population polonaise du Royaume, et par contre faciliter et propager l'émigration dans le Royaume des Polonais des provinces orientales de la Prusse, d'autant plus qu'ils protestent, comme le font les députés polonais à Berlin, contre l'appellation de « Prussiens de langue polonaise ». Il faut s'efforcer d'arriver à ce que ces derniers vendent leurs biens à l'Etat prussien ou à des Allemands, et l'Etat polonais de son côté devra s'engager à les établir dans le Royaume, surtout dans les terres appartenant à l'Etat russe. En outre, s'impose l'organisation d'une immigration dans les provinces orientales de la Prusse des Allemands du Royaume dont le nombre s'élève à 600.000, en leur accordant des faveurs économiques. Il faudrait aussi reconnaître le droit d'option aux Allemands du Royaume de telle sorte qu'ils pussent être ressortissants de n'importe quel Etat de l'Empire allemand, sans être tenus d'avoir leur domicile en Allemagne. Par de telles dispositions serait rendue possible la délimitation des territoires.

Telle est en résumé l'argumentation exposée dans l'article des sphères dirigeantes des organisations antipolonoises. La presse de la Pologne prussienne, depuis le commencement de la guerre, affirme catégoriquement que les Polonais de cette partie de la Pologne n'abandonneront jamais leur poste avancé qui est la plus ancienne terre polonaise, le berceau de la nation et de l'Etat polonais.

— Arrestations à Varsovie.

Sous l'inculpation d'agitation provocatrice à l'aide de feuilles volantes, ont été arrêtés MM. Nowodworski et Lutostanski, du Parti chrétien-démocratique, ainsi que l'écrivain connu Neuwerth-Nowaczynski. La perquisition au domicile des inculpés y a fait découvrir le journal « Haslo » (le Mot d'ordre).

Cette conférence fut tout un poème de pitié, de tendresse et d'espérance. Les phrases bien frappées, sobres et inspirées, allaient au cœur. M^{lle} Ducraine s'est révélée grande magicienne de la parole harmonieuse.

REVUE DE LA PRESSE

Dans la Voix des Communes (du 27 janvier), M. Alfred Westphal consacre l'article en tête au « Recrutement polonais » :

« Les Polonais demandent la convocation de la Diète et, d'autre part, ils exigent que l'armée soit mise sous les ordres directs de la Diète, qui aurait seule qualité pour instituer le recrutement obligatoire et lever l'armée nationale. On comprend aisément le sentiment qui leur dicte cette revendication. Avant de satisfaire au désir de l'Allemagne de trouver en Pologne une armée neuve, ils veulent être assurés par des garanties certaines, par des institutions établies, que cette armée sera nationale, ne dépendra que de la Diète, et se fixera à elle-même son action et ses buts nationaux.

« Voilà la raison profonde de l'échec apparent des Allemands. Les Polonais n'ont pas répondu à l'appel des recruteurs, pour les obliger à réaliser dans le fait les promesses dont ils avaient été si prodigues.

« Les journaux allemands l'ont bien senti et ils commencent à trouver que les Polonais le prennent d'un peu haut et se montrent, pour un peuple conquis, singulièrement exigeants et intransigeants. Ils auront beau dire cependant, ce sont les Polonais qui tiennent le bon bout, et s'ils veulent arriver à leur fin, il faudra qu'ils en passent par leurs exigences.

« Le pourront-ils ! Toute la question est là, et on ne saurait se dissimuler que la situation est assez préoccupante. Car une armée polonaise libre ne marchera pas avec les Russes.

« A l'heure actuelle les Polonais sont convaincus que leur libération est certaine, ils ne doutent plus que leur indépendance ne soit d'une manière ou d'une autre définitivement assurée.

« Si c'est par l'Allemagne, ils auront à abandonner l'espoir de réincorporer la Posnanie au nouveau royaume. Mais la Posnanie ne compte que trois millions de Polonais et qui sont très fortement prussianisés. »

Ici l'auteur est inuit en erreur. Sous la domination prussienne, il y a 4.500.000 Polonais et de bons Polonais, nullement prussianisés, qui ne cessent de lutter et de revendiquer leur droit national. (Polonia.)

« On essuiera une larme furtive et l'on n'y pensera plus.

« Par contre, aux treize millions d'habitants que compte la Pologne russe, viendraient vraisemblablement se joindre les quatre millions de Polonais de Galicie, ce qui ferait un Etat de dix-sept millions de sujets, qui ferait bonne figure, puisqu'il occuperait le septième rang parmi les Etats d'Europe.

« Il faut tenir compte de cet état d'esprit pour éviter l'erreur qui consiste à penser que les Polonais, voulant avant tout la reconstitution de l'ancienne Pologne intégrale, doivent par définition marcher avec l'Entente, parce que l'Entente seule peut la leur donner.

« Cette erreur serait grave, parce qu'elle aurait pour conséquence d'endormir les Alliés dans un optimisme fondé sur une fausse interprétation des sentiments exclusivement pro-polonais des Polonais, optimisme que les faits pourraient démentir assez cruellement.

« La situation devient de plus en plus claire.

« Les Polonais veulent l'indépendance et rien que l'indépendance.

« La Russie leur promet l'autonomie. L'Allemagne leur promet l'indépendance.

« La parole est aux Alliés, par où j'entends la France et l'Angleterre, en qui la Pologne a confiance, Mais le temps presse. »

Le New-York Herald (du 25 janvier) a publié la notice suivante :

« Le comte Adam Orlowski a cru devoir féliciter le Président Wilson de la précieuse adhésion qu'il a donnée au principe de la reconstitution des trois tronçons de la Pologne, et il lui a adressé le télégramme suivant :

« Monsieur le Président. — Le discours de Votre Excellence au Sénat américain élève le monument du Code international de l'avenir. La mise en pratique exige l'effort unanime des intéressés. Il importe que tous les moyens d'action des Puissances civilisées, qui poursuivent le même but, correspondent au triomphe de l'esprit de Washington, pour qu'il n'échoue pas, dans le domaine des utopies, sur l'ancien continent. — « Je vous remercie, comme Polonais, Monsieur le Président, pour la puissante expression des sympathies de Votre Excellence. Que Dieu daigne accorder à l'Amérique et à son généreux Président, succès dans leur œuvre commune de rédemption des opprimés. »

ZIEMIE POLSKIE

Tydzien ubiegły żadnej poważniejszej zmian w obszarze walk, na Ziemiach polskich, nie przyniósł.

— Nowe ugrupowania partyjne.

Obecnie istnieją w Warszawie dwa duże ugrupowania polityczne: « Koło międzypartyjne » i « Rada Narodowa ».

« Koło międzypartyjne » grupuje w sobie następujące stronnictwa: Polityki realnej, Stronnictwo demokratyczno-narodowe, polską Partię Postępową, Zjednoczenie Narodowe, Związek Samodzielności Gospodarczej (przemysłowcy), Demokrację chrześcijańską, Grupę bezpartyjnych, oraz 5 klubów prowincjonalnych.

« Rada Narodowa » grupuje: Stronnictwo narodowe, Ligę państwowości i polskiej, Centralny Komitet narodowy, i Grupę pracy narodowej.

« Rada Narodowa » stoi, jak wiadomo, na gruncie manifestu z dn. 5 listopada, gdy, przeciwnie, « Koło międzypartyjne » zachowuje stanowisko wyciekające, względnie wprost wrogie temu aktowi.

« Zjednoczenie Postępowe » przystąpiło do Rady Narodowej, oświadczając jednak, że, w sprawach międzynarodowych, stoi stanowczo w dalszym ciągu na stanowisku neutralnym.

Po za temi dwoma głównymi ugrupowaniami, a raczej obozami politycznymi, założono, w dniu 4 grudnia, w Warszawie « Partję niezawisłości narodowej ». Zjazd zwołany został — jak komunikuje « Naprzód » krakowski — przez « Związek patriotów »; uczestniczyli w nim delegaci prowincjonalni grup postępowej inteligencji, istniejących w różnych miejscach kraju pod różnymi nazwami (związki lub koła patriotów, związki państwowości i t. p.). Połączenia dokonano na zasadzie następującej platformy:

« Partję niezawisłości państwowej utworzyli demokratyczne żywioły polskie w celu wydobycia z narodu polskiego możliwie największych sił dla obrony utrzymania i rozwinięcia państwowości własnej i dla oparcia jej na mocnej i szerokiej podstawie mas ludowych. »

Zjazd powziął cały szereg uchwał, między innymi w sprawie armji, brzmiąca jak następuje:

« Uważając stworzenie armji narodowej za najważniejszy czyn odradzającej się Polski, zjazd delegatów P. N. N. stwierdza:

ze armja ta powołana być może przez jedynie do tego uprawnioną władzę państwową polską; że powołanie armji do życia musi iść współcześnie z równoczesnym rozwijaniem organizacji państwowej polskiej;

ze, zanim nastąpi całkowite objęcie kraju przez rząd polski, rozporządzający własną siecią administracyjną, co umożliwi wystawienie armji z poboru powszechnego — winna być już, w warunkach obecnych, utworzona armja ochotnicza drogą werbunku, ogłoszonego przez tymczasowy rząd polski;

ze przy uwzględnieniu czynnej pomocy ze strony państw centralnych w pracy nad organizowaniem armji, powołane być winny czynniki wojskowe polskie — legiony polskie i polska organizacja wojskowa, w pierwszym zaś rzędzie twórcza polskiego ruchu zbrojnego — Józef Piłsudski. »

P. N. N. wreszcie wita z zadowoleniem powstanie Rady Narodowej.

« Tyle « Naprzód ». Wynikać zdaje się z tej wiadomości, że P. N. N. przyszła do skutku przeważnie za pośrednictwem znanego « Klubu państwowców polskich », który nagle zawisł w powietrzu, posunąwszy się zanadto w swym zapale germanofilskim. Aby mógł także oddziaływać bezpośrednio na bieg wypadków, stworzył właśnie « partję niezawisłości państwowej », by, za jej pomocą, dostać swych ludzi do « Rady Narodowej », a zatem także, według możliwości, i do Rady Stanu.

— Apropozycja miasta Krakowa.

Dzisiaj zabrakło chleba w bardzo wielu sklepach i piekarniach krakowskich, albowiem piekarze otrzymali wczoraj ogółem tylko 300 worków maki, które wystarczą na parę dni i wskutek tego ograniczyli ilość wypiekanego chleba.

W dniu dzisiejszym zamknięte są wszystkie sklepy z naftą w Krakowie nawet i te, które poprzednio sprzedawały po 1.000 litrów nafty dziennie. Zapasy nafty wysprzedano zupełnie i dzisiaj tłumy osób naprzóżno wyciekwały przed niektórymi składami po kilka godzin od wze-

snego rana, gdyż sklepów nie otwarto. Publiczność czeka z niecierpliwością nadejścia nowych zapasów nafty, o których głosiły uspokajające komunikaty magistrackie. Zapasy te winny być nadesłane do Krakowa jak naprzędę ze względu na zupełny brak nafty. (Nowa Reforma z. d. 18. I. 1916.)

— Stosunki w Kołomyi.

Dziennik Kijowski zamieszcza nast. wiadomości z Kołomyi: Miasto, które opustoszało tak, że wątpliwe, czy doliczonoby więcej jak 5 do 6 tysięcy mieszkańców z liczby 42 000 przed wojną, przedstawia obraz grozę budzącej pustki. Całe dzielnice obecnie są zupełnie puste, wyludnione zupełnie, dziś już bez mebli, nawet bez drzwi i okien. Niema nafty, cukru, herbaty, kawy, mięsa, mleka, masła, jaj. Niewiele lepiej w okolicy. Dwory przestały istnieć.

— Powrót prezydenta m. Lwowa, Tadeusza Rutowskiego.

Tadeusz Rutowski, prezydent Lwowa, wzięty na zakładnika przez ustępujące wojska rosyjskie, został uwolniony i powrócił, przez Sztokholm, do Galicji, gdzie zgotowano mu gorącą owację.

— Rekwizycje szczątków miedzi dokonują się dalej i ze wzrastającą bezwzględnością.

Oto co pisze « Nowa Reforma » z dnia 16 stycznia:

« W dniu wczorajszym, rozpoczęto w Krakowie zgłaszanie miedzianych cylindrów od pieców łazienkowych, zajętych na cele wojenne. Właściciele tych przedmiotów zgłaszają ją w godzinach od 11-12 w południe i od 5-6 wieczorem z dzielnic I — VIII, w komisariacie obwodu drugiego w pałacu Larysza, na placu W.W. Świętych, a z dzielnic IX. — XXII, w filiach właściwych komisariatów obwodowych. Zgłaszanie zajętych piecyków trwać będzie do dnia 20 b. m. Gazowe piecyki są wolne od rekwizycji. »

— Zmiana własności.

Książę-biskup krakowski, ks. Adam Sapieha, nabył od rodziny Aratenów majątek Przytkowice w obwodzie wadowickim o obszarze 400 morgów. Tranzakcję przeprowadził dr. Stanisław Adamski, adwokat ksiączęco-biskupi.

— Sobór prawosławny kościołem garnizonowym.

« Kurjer Polski » donosi: Tłumy publiczności pośpieszyły onegdaj rano na niezwykłą uroczystość — rewidynacji kościoła. W r. 1642 król Władysław IV zbudował na rogu ul. Długiej i Miodowej dla księży Pijarów kościół drewniany, pod wezwaniem św. Pryma i Felicjana, spalony następnie podczas najścia Szwedów. — Na jego miejsce król Jan Kazimierz, w roku 1660, wystawił nowy kościół murowany, pod wezwaniem N. M. P. Łaskawej. Obok kościoła, mieścił się konwikt pijarski dla młodzieży szlacheckiej. W r. 1834, kościół zabrano i przerobiono na sobór prawosławny, a Pijarów przeniesiono na ulicę Świętojańską. W cerkwi, między ikonami, pozostały niektóre obrazy kościelne. Ten to kościół został obecnie zwrócony katolikom. Sobór prawosławny został kościołem załogi wojsk polskich.

— Co się dzieje w Łodzi?

Sprawy aprowizacyjne miasta, wobec wyborów, zeszyły wprawdzie chwilowo na plan drugi, jednak w dalszym ciągu nie przestają trapić ludności.

Jak donoszą do gazet piotrkowskich, najważniejszego artykułu żywnościowego — kartofli dotkliwy brak. Mimo, że na każdego mieszkańca wyznaczono za kartkami na 14 dni funtów 21, to jednak tej ilości nie było można nigdy z braku kartofli otrzymać. Od 15 b. m. racja kartofli ma być zmniejszona do 12 funtów na 14 dni. Lecz zmniejszenie to będzie tylko teoretyczne, bo faktycznie nikt więcej kartofli nigdy otrzymać nie będzie mógł.

Drożyzna odbiła się ogromnie na odżywianiu rodzin robotniczych, a nawet rodzin średnio zamożnych, zwłaszcza dzieci wiele na tem cierpią.

Oprócz niedostatecznego odżywiania trapi biedną ludność brak bielizny, obuwia i odzieży. Rodziny robotnicze wydarły się już ze wszystkiego. Często się dziś widzi robotnika z braku lichszej odzieży odzianego w tużurek, który miał od wielkiego święta, a zamiast obuwia, nogi ma owinięte szmatami.

Wiele rodzin ubogich chodzi zupełnie bez bielizny, a dobrze jest jeżeli jedyna koszula stańowi całą bielizną. (« Naprzód » d. 16. I. 1917.)

— Proklamacja Rady Stanu do Narodu.

Warszawa, 18 stycznia.

Tymczasowa Rada Stanu wystosowała do narodu polskiego odezwę, w której między innymi powiedziano:

« Zanim powstanie przedstawicielstwo narodu z wyborów, zanim władzę zwierzchnią obejmie Król Polski, powołaną została, w celu tworzenia Państwa Polskiego, Tymczasowa Rada Stanu.

« Dążeniem Rady Stanu będzie możliwie rychłe przygotowanie Sejmu prawodawczego, jako też opracowanie konstytucyjnego ustroju Państwa, odpowiadającego nowożytnym potrzebom i zbudowanego na zasadach równouprawnienia wszystkich obywateli.

« Stworzenie liczebnej, bitnej, a karnej armji polskiej, któraby, wierna naszym wielkim rycerskim tradycjom, wskrzesiła dawną chwałę oręża polskiego, stanowi dla nas radosną i pilną konieczność. Świadomi jesteśmy, że taka armja, to pierwszy niepodległego bytu państwowego warunek. Przyczyni się ona do uzyskania potrzebnych Państwu Polskiemu granic i będzie powagi tego państwa reklamacją.

« Gdy zarządzenie o powszechnej służbie wojskowej wydane być jeszcze obecnie nie może, organizacja wojskowa oparta będzie na zaciągu ochotniczym, dla którego bohaterkie nasze Legiony stanowią gotowe kadry własne.

« Równocześnie Rada Stanu przystąpi do pracy nad organizowaniem polskiej administracji, zwłaszcza także polskiego skarbu, oraz dążyć będzie do stopniowego rozwoju i obejmowania poszczególnych działów służby publicznej.

« Za pilne swe zadanie Rada Stanu uważa określenie i zastosowanie skutecznych środków celem gospodarczego ożywienia kraju, uruchomienia przemysłu, rozpoczęcia budowy znieszonych siedzib i ognisk pracy, mając przede wszystkim na względzie potrzeby pracującego ludu, rozwój jego kultury umysłowej i materialnej.

« Spełnienie wielkich zadań chwili obecnej wymaga od społeczeństwa odpowiednio wielkich ofiar. Rada Stanu starać się będzie o możliwe łagodzenie ciężarów i dokuczliwości, jakie stan wojenny za sobą pociąga. Jednakowoż z góry przewidywać trzeba konieczność ponoszenia jeszcze ciężarów i ofiar, niezbędnych do tego, by wojna wzięta pomyślny dla Polski przebieg. i na to wszyscy obywatele przygotowani być winni. Niechaj przygotowani też będą na to, że Rada Stanu w swojej działalności walczyć będzie musiała z wielu trudnościami i że owoce jej pracy nie tylko od niej zależeć będą.

« Praca Rady Stanu osiągnie tem pomyślniejsze wyniki, im większem cieszyć się będzie poparciem i współdziałaniem narodu. Do współdziałania tego wzywamy, stwierdzając jednocześnie, że tworzymy nie dowolną organizację polityczną, temu lub innemu hasłu służącą, ale że reprezentować będziemy ciało, wyposażone w uprawnienia rządowe, które traktować będzie na równi wszystkich obywateli państwa i od wszystkich też równego dla siebie żądać będzie posłuchu.

« Wszystkich synów potrzebuje dzisiaj Ojczyzna i nikomu od służby dla niej uchylać się nie wolno. »

ILE KRÓLESTWO POSIADA REKRUTA ?

Wobec aktualności sprawy armji polskiej interesujące są dane, dotyczące liczby osób w Królestwie, zdolnych do służby wojskowej. Poniżej przytaczamy obliczenia, przeprowadzone przez Tytusa Filipowicza.

Danie odpowiedzi na powyższe pytanie ułatwią nam cyfry następujące: Ogólna liczba ludności w Królestwie Polskiem w r. 1912 wynosiła 12.776.000. Jeżeli przyrost ludności, w ciągu ostatnich trzech lat, przyjmą tylko na 205.000 rocznie (t. j. wzięć średnią przyrostu rocznego pomiędzy rokiem 1890 a 1912), otrzymamy, że liczba ludności w r. 1915 wynosiła 13.391.000. Z tej cyfry ogólnej odjąć należy liczbę ludności ewakuowanej do Rosji, zatrzymanej na obczyźnie od chwili wybuchu wojny, emigrantów i t. d., którą to liczbę określić można nie wyżej niż 2.000.000. Tym sposobem faktyczną cyfrę ludności Królestwa, w końcu roku ubiegłego, ustalić można na 11.391.000.

Według danych « Rocznika statystycznego

Królestwa Polskiego 1914 » podział ludności podług wieku przedstawia się jak następuje :

wiek	procent
17—19	4,0
20—29	17,4
30—39	12,9
40—45	4,0
to jest	38,3% ludności pomiędzy 17 a 45 rokiem życia.

W gminach Królestwa, według tegoż « Roczника » (str. 38), na 100 mężczyzn przypada 49,2 kobiet, przyczem liczba mężczyzn dla Królestwa jest brana razem z wojskiem, stojącym w kraju, natomiast bez mieszkańców Królestwa, będących w wojsku rosyjskim. Przyjmując ten stosunek na 100%, otrzymamy, że, w roku 1915, ilość mężczyzn w wieku od lat 17 do 44 wynosiła 2.481.000.

1) wojska stojące w Królestwie.....	280.000
2) wziętych do wojska ponad normę zwykłą z rezerwy i poniżej lat 21 (zwykła liczba poborowych wziętych do Rosji, pokrywa się punktem A).....	560.000
3) fizycznie niezdatnych do służby 15 procent.....	285.000
4) poszło do Legionów.....	30.000
razem...	1.155.000

otrzymamy, że pozostało zdolnych do służby wojskowej — 1.026.000.

Prawie taką samą cyfrę otrzymamy, jeśli przeprowadzimy rachunek innym sposobem. — Z informacji Centralnego biura werbunkowego departamentu wojskowego N. K. N. w Piotrkowie, okazuje się, że liczba zdolnych do służby mężczyzn w powiecie piotrkowskim waha się pomiędzy 22.000 a 25.000. Ponieważ ludność powiatu piotrkowskiego wynosi 187.000 stosunek procentowy mężczyzn (zdolnych do służby wojskowej) do całości zaludnienia powiatu waha się pomiędzy 12 proc. a 14 proc. Wobec tego, że powiat piotrkowski, wcześniej uwolniony z pod panowania rosyjskiego, nie był dotknięty poborami dodatkowymi, stosunek procentowy zdolnych do służby mężczyzn w innych częściach Królestwa jest mniejszy. Jeżeli stosunek ten przyjmujemy nie na 12 proc., lecz na 9 proc., otrzymamy, że ilość zdolnych do służby wojskowej mężczyzn w Królestwie wynosi 1.045.000.

Ta ostatnia liczba niemal w zupełności zgadza się z cyfrą, otrzymaną na podstawie obliczenia, przytoczonego w pierwszej części. Mówi ona, że Królestwo zdolne jest jeszcze wystawić milionową armię polską.

— Orędzie Prezydenta Stanów Zjednoczonych do Senatu Stanów.

Prezydent Stanów Zjednoczonych, Wilson, w orędziu swem do Senatu Stanów, rzekł między innymi :

« Nie może być trwałym i nie będzie nigdy trwałym taki pokój, który nie uzna i nie przyjmie za zasadę, iż rządy władzę otrzymują od ludów przez się rządzonych oraz że nie masz takiego prawa, które by zezwalało oddawanie ludów z pod jednego panowania pod inne panowanie, jakby one były czyjąś własnością. Uważam za rzecz postanowioną, o ile wolno mi przytoczyć jeden bodaj przykład, że mężowie stanu wszędzie zgodzili się na to, aby Polska była zjednoczona, niepodległa i samodzielna oraz że narodom, które podotąd bytowały pod panowaniem rządów, niezgodnych z ich przekonaniem a przeciwnych ich celom politycznym, należy się zabezpieczenie nienaruszalności ich życia, honoru, rozwoju przemysłowego i społecznego. »

To oświadczenie Prezydenta Stanów Zjednoczonych Ameryki, spowodowane niezawodnie godnym a bacznym zachowaniem się Braci naszych, obywateli amerykańskich, posiada wielką dla historii naszego stuletniego procesu doniosłość.

Będzie powitane przez wszystkich Polaków ze złością i szacunkiem, jako dowód niezbity, że krew polska, która niegdy padła na szalę walki o niepodległość Stanów Zjednoczonych, na żywną padła głębię; jako dowód, że, w łonie wielkiej Rzeczypospolitej amerykańskiej, żywie pamięć

gorąca na naszą Kalwarię a głos sprawiedliwości nie waha się, pośród szalejącej burzy, upomnieć o nasze krzywdy.

O ile odezwanie się Prezydenta Wilsona zjedna obojętnych a nieufnych czy nieśmiałych, — przyszłość pokaże.

Dla nas to odezwanie się Prezydenta Wilsona, pośród mroków niepewności jutra, nie przestanie być głosem, zwiastującym nam chwilę wymiaru sprawiedliwości, której, od lat stu czterdziestu, wyglądamy.

Chcemy być Narodem wolnym, mamy do tego prawa wiekami historii uświęcone, dobytciem cywilizacji stwierdzone i będziemy Narodem wolnym.

Dwudziestupięciu milionów ludzi jednego zawołania, jednego pragnienia, jednej krwi przemoc żadna nie ujarzmi. Przemoc ta może odwlec godzinę wyzwolenia, lecz na to, aby sama tem krwawszą tem straszniejszą poniosła karę.

W. G.

— Nowy moment w życiu Narodu Polskiego.

« Nowoje Wremja », pod powyższym tytułem, wydrukowało następujący znamieny artykuł z powodu rozkazu dziennego cesarza Mikołaja II. do armii i floty :

« Rozkaz Najjaśniejszego Pana, do armii i floty z dn. 12 grudnia b. r. wprowadza do życia narodu polskiego nowy moment i to moment nadzwyczajnej wagi historycznej.

« Jeżeli Polacy dotychczas mieli podstawę do skargi, iż w walce z niemiecką przemocą pozostawiano ich własnym siłom, że dotychczas ze strony Rosji i państw koalicji nie otrzymali takiej pomocy moralnej, która mogłaby wzmocnić ich słabnącego ducha, to obecnie pomoc imokazano i okazano z wysokości rosyjskiego tronu. Istota i forma tej pomocy mówią same za siebie i nie potrzebują komentarzy. W rozkazie Jego Cesarskiej Mości powiedziano wyraźnie i ściśle, że do zadań Rosji w obecnej wielkiej wojnie należy między innymi « stworzenie wolnej Polski ze wszystkich trzech, dziś rozdzielonych, obszarów ».

« Wolna Polska » to słowa Cesarza Rosyjskiego, które nie mogą być rozumiane inaczej, jak tylko w ich istotnym znaczeniu.

W ten sposób, jeżeli dotychczas Polacy mogli myśleć, że Rosja obiecuje im tylko zjednoczenie ziem polskich, lecz nie obiecuje wolności Polski, jeżeli zmuszeni byli do wahania się między dwoma maksymalnymi hasłami : « niepodległość », czy « zjednoczenie », jeżeli znajdowali się Polacy, rozumujący, iż lepsza jest mała lecz wolna Polska, niż Polska zjednoczona, lecz pozabawiona wolności, to dziś na takie rozumowanie niema i nie może być miejsca. Z wysokości Tronu rosyjskiego Polacy otrzymują obietnicę « wolnej i zjednoczonej Polski ». Jest to maksimum tego, do czego tak namiętnie dążył naród polski, o czem tak długo i wytrwale marzył. Rozkaz Najwyższy otwiera Polakom nowe perspektywy, świetlane i szerokie perspektywy, co do których urzeczywistnienia nie może być wątpliwości.

« Przypuszczamy, że słowa te Cesarza Rosyjskiego przelecały przez linię bojową, utorują sobie drogę przez wszystkie rogatki cenzury niemieckiej i staną się znane całemu narodowi polskiemu, który potrafi je należycie ocenić. Przypuszczamy, że słowa te podniosą ducha narodu polskiego i potrafią postawić na nogi tych małodusznych, którzy zaczęli tracić już wiarę w przyszłość, gotowi byli ugiąć się przed siłą niemiecką i potoczyli się po równi pochyłej w kierunku Berlina.

« Chwila wolności nie jest może jeszcze bliska, lecz prędzej czy później nastąpi, polskie ziemie będą, prędzej czy później, zjednoczone, i wolna Polska będzie przywrócona.

« Położenie polskiego narodu jest teraz bardzo i bardzo nie łatwe — wiemy to dobrze, jak również wiemy i to, że Niemcy uczynią wszystko, co w ich mocy, żeby wykopać pomiędzy polskim i rosyjskim narodem przepaść, której nie można byłoby przekroczyć. Nie poddać się prowokacji niemieckiej, znieść zesłane przez los próby, wytrwać do końca na swej pierwotnej pozycji — oto zadanie, stojące obecnie przed narodem polskim. Od tego, jak naród polski wywiąże się z tego zadania, będzie zależała taka lub inna jego przyszłość. Spełnienie tego zadania

będzie być może wymagało ofiar i to ciężkich ofiar. Lecz bez ofiar do niczego wielkiego i cennego się nie dochodzi. A przed Polakami stoją obecnie najcenniejsze dla każdego narodu wartości — « zjednoczenie » i « wolność ». Dla tych dóbr warto złożyć ofiary i to wielkie ofiary. »

Nowoje Wremia rozumie, więc, iż przyrzeczono nam maximum t. j. niepodległość i zjednoczenie.

CO SIE DZIEJE W POLSCE?

Na palące to zapytanie odpowiedzieć trudno. Czasopisma poznańskie i galicyjskie, po za wiadomościami o inauguracji Tymczasowej Rady Stanu, omawianiem wypadków europejskich, nie dają ogólnego ujęcia sytuacji polityczno-polskiej. Lecz, jak między wierszami, znaleźć można niezawodne dokumenty strasznej biedy i głodu, które ze wzmoczoną siłą dziesiątkują co słabszą część ludności, tak również z przewidywanych ciągle polemik można powziąć wyobrażenie o usposobieniu społeczeństwa, o jego tarciach i dążeniach.

Minęły oddawna czasy błogosławione, kiedy to « Naprzód » krakowski, organ Daszyńskiego, szedł ręką w rękę z « Nową Reformą » zamienioną, na czas wojny, w trybunę słynnego Naczelnego Komitetu p. Jaworskiego. Nawet wszelki ślad harmonii, w imię wspólnego celu, przepadł i bodaj z powodu zasadniczego różniczkowania się tych celów.

Lecz, bez wdawania się w trudne do snucia przesłanki na odległość, przeczytajmy uważnie artykuł naczelny « Naprzodu » z dnia 12 stycznia rb. 1917 (numer 10). Idzie w tym artykule o spór, wynikły między Polską organizacją wojskową a Departamentem wojskowym Naczelnego Komitetu. Energetyczne wystąpienie « Naprzodu » rzuca promień światła w mroki głuchej walki wewnętrznej. Oto dosłowny i całkowity tekst pomienionego wystąpienia organu p. Daszyńskiego :

« Polska Organizacja Wojskowa (P. O. W.) w Królestwie jest przedmiotem napaści i drwin w warszawskim « Głosie Stolicy » i w organach Departamentu Wojskowego. Rozrost P. O. W., zgrupowanie się powoływanych kół obywatelskich wokół niej dla niesienia materialnej pomocy, doprowadzają do szału polityków, których « program » nie został przyjęty przez szeroki ogół polski, a sieci organizacyjne, pomimo różnorodnych pomocy i zabiegów bardzo różnorodnych, wciąż pękają.

« W Krakowie « Nowa Reforma » przedrukowuje skwapliwie każdą napaść w nienawiści do żywiołów niepodległościowych Królestwa, organ sekretarza generalnego N. K. N. łączy się ściśle z prasą « departamentową ». Świeżo wydrukowano list z Warszawy. Podajemy odpowiedź, którą podobne pisma otrzymały w Warszawie. Odpowiedź otrzymaliśmy ze sfer legionowych. Wyszła ona z pod pióra znanego publicysty. Jest tem bardziej godną uwagi, że, w stosunku do C. K. N. i P. O. W., jest głosem z zewnątrz.

« Przedrukujemy ją w całości :

« Żyjemy w okresie przełomu. Mamy proklamację państwa polskiego, lecz swej organizacji państwowej jeszcze nie mamy; mamy kadry wojska polskiego, lecz samo wojsko nasze jeszcze nie istnieje; mamy szkolnictwo wyrosłe w znacznej części za czasów rosyjskich, dopelnione szeregiem nowych reform polskich. — W istniejących dziś organizacjach politycznych mamy zarówno pozostałości dnia wczorajszego, przeżytki, które z rozwojem dalszym zaginą, jak i żywotne komórki, które pełnią swego rozwoju osiągną dopiero w przyszłości. Dla unikania w działalności praktycznej błędów jest przede wszystkim konieczne zorientowanie się w dzisiejszym chaosie form obumierających i form powstających, umiejętnie określenie, które z nich są tylko przeżytkiem szkodliwym, które zaś mają zdolność życia.

« Z doświadczeń Galicji wiemy, że tam powstały, w ciągu ostatnich lat przedwojennych, stowarzyszenia wojskowe, które z wybuchem wojny stały się zawiązkami Legionów. Chociaż, jak twierdzi pani Iza Moszczeńska w nr 6 « Głosu Stolicy », « w żadnym nowoczesnym i normalnym ustroju państwowym nie są dopuszczane ani tolerowane żadne wojska prywatne », nie usuwa to faktu, że, w ciągu lat sześciu, istniał w Galicji najprzód tajny « Związek walki czynnej », następnie Związek i Drużyny Strzeleckie, będące co prawda nie wojskiem, lecz, jak to wykazała następnie praktyka, kadrami mających

powstać Legionów. Władze państwowe godziły się z istnieniem tych stowarzyszeń wojskowych, spokój i bezpieczeństwo państwa militarne nie były przez nie naruszone, choć niektóre pisma galicyjskie gorliwie zapewniały o ich wpływie z gubym, rzucali gromy na « młodociane i wobec nikogo nieodpowiedzialne organizacje ». Istotnie jeszcze w latach 1908—1911 i w Galicji i w Królestwie « powoływał pod broń agitator i odbierał zaimprowowaną przysięgę », a wówczas pani Moszczeńska, wbrew owym pismom niektórym, nie odmawiała agitatorom swej aprobaty. Czas wykazał, że miała rację. Bo gdy nadeszła chwila historyczna 6 sierpnia, a równie 16 sierpnia 1914 roku, okazało się, że owe organizacje wiedziały, komu podlegać i jakiej sprawie służyć.

« Jest tajemnicą publiczną, że w Królestwie od szeregu lat istnieją — rozpoczęte równocześnie z galicyjskimi — stowarzyszenia wojskowe, które ujawniły się tylko częściowo podczas wymszu oddziałów strzeleckich z Warszawy jesienią roku zeszłego. Obecnie stowarzyszenia te, podobnie jak szereg innych naszych organizacji politycznych, znajdują się w stadium przejściowym, przestały się konspirować, lecz nie zdążyły się zalegalizować. Łącznie z tem wloką one ze sobą szereg przeżytków, funkcji pobocznych i t. p., które im samym przeszkadzają we wzroście prawidłowym, które są nieraz niemiłe dla nich samych nie mniej niż dla otoczenia.

« Nikt nie może uważać za normalne wszystkich rzeczy, dokonywanych przez kadry, w których winna istnieć karność wzorowa. Lecz czy te odchylenia uprawniają osoby trzecie do ogłoszenia, iż polskie stowarzyszenia wojskowe winny być skreślone z listy żyjących? Zamknięcie w Galicji po wybuchu wojny Związków i Drużyn Strzeleckich stanowi dużą stratę w tamtejszym życiu publicznym. — Czyż nie równą stratą byłoby, w naszych warunkach zupełne rozwiązanie — w nadchodzącej chwili dokonywania werbunku — wszelkich organizacji wojskowych w Królestwie? Nie ulega wątpliwości, że potrzebne jest w najbliższej przyszłości znalezienie dla nich prawnych form istnienia. — Nie rozwiązywać je należy, lecz formalnie utrwalic, oraz znaleźć najlepszą formę koordynacji pomiędzy ich działalnością, a funkcjami organów przyszłej polskiej armii regularnej.

« Istnienie dzisiejszych polskich « wojsk prywatnych » należy uznać za fakt analogiczny do innych faktów przejściowych doby dzisiejszej i umieć dojrzeć w nich nie tylko strony ujemne. Publicysta, tembardziej polityk, winien umieć skierować wszelkie prywatne poczynania społeczne na tory harmonijnej pracy dla państwa. Wyłączność, pragnącą bezładnie leczyc za pomocą środków « silnej ręki », byłaby dla istnienia silnego rządu polskiego o tyle dopuszczalna, o ile nie podcinałaby tego fundamentu państwowego, któremu na imię — moralna siła rządu. A ta siła moralna rodzi się tylko z zaufania, jakie zarówno rządzeni mają do rządzących, jak i sternicy nawy państwowej do swego społeczeństwa. »

— Ośmdziesiąt lat urodzin Zygmunta Sarneckiego.

Rzadką uroczystość ochodzi w tych dniach znany literat i autor wielu sztuk scenicznych, Z. Sarnecki — bo 80 rocznicę urodzin. Działalność literacka tego nestora literatury naszej była wszechstronna. Subtelny krytyk, doskonały redaktor (założyciel « Świata »), twórca wielu powieści i nowel, oraz niezliczonej ilości sztuk teatralnych, autor doskonałego podręcznika polskiego o literaturze francuskiej i tłumacz wielu sztuk z języków obcych — ma za sobą bogaty dorobek, który nazwisko jego uczynił jednym z najszanowniejszych w literaturze naszej.

Wśród utworów powieściowych i nowelistycznych wymienimy następujące dzieła: « Różni ludzie », « Owale i profile », « Złote serce », « Na ruinach », « Nowele » (dwa tomy), « Nie twoja », « sny i wrażenia » i « Czwartha dusza », Wszystkie cieszą się wielką poczytnością i posiadają wybitną wartość artystyczną.

Z utworów teatralnych zapisały się pięknymi głoskami w repertuarze polskim następujące sztuki: « Zemsta pani hrabiny », « Febris aurea », « Nad ranem », « Bezinteresowni », « Kalecy », « Dworacy niedoli », « Harde dusze » (według opowieści Orzeszkowej), « Urocz » (baśnie « Szklana góra » i « Cud dziewica » — dalej komedje « On i ona », « Adam i Maryla », « Półdjabł », « Cień ». Sędziwemu jubilatowi przesyłamy wyrazy szczerých życzeń i uszanowania.

EJ, CHŁOPIE POLSKI...

Ej, chłopie polski, chłopie mój,
na twarde ci to przyszło znój,
na twarde, jako kamień, dolę
i na udrękę i na bole,
boś, jako wichrem gnany liść,
w obcą krainę musiał iść
na nieprzytulny, obcy szlak,
jak ptak,
wydarty z praocjowych gniazd,
ty — pan u siebie, pan i Piast!
I wiodły cię w nieznana dal
głody i nędze, mór i zgon,
i wzddech z tysięcy chłopskich łon,
i żal,
ten krwawy chłopski żal...
Bo, jako muchy, padał lud,
stary czy młody, dziad czy wnuk,
tak wróg nim miottł,
tak wróg go zmogł
i marnił ciało...

Ale duch,
w kim był, w tym ostał się za dwóch,
bo nie ułomek i nie kruch,
nasz polski Duch!
Przetrawsz i wrócisz! W krzepką dłoń
znów chwycisz pług i radło
i dwakroć znoić będziesz skroń,
by nic nam nie przepadło...
Ej chłopie polski, chłopie mój,
choć ci na twarde przyszło znój,
lecz biedzie twojej rychło kres...
Oto masz oczy pełne łez:
jak w odpust, ciągniesz do swych chat
wesoł i rad,
i znówś wśród ojcowych gniazd
ty — pan u siebie, pan i Piast!

REMIGJUSZ KWIATKOWSKI.

— Ze stolicy Litwy.

Oto szczerzki artykuł pokrajany przez cenzurę austriacką a ogłoszony przez krakowski « Naprzód », numer 8 z d. 10 stycznia:

Władze miejscowe zawieszono. Zarząd miejski zamieniono najpierw na Radę Przyboczną przy Stadthauptmannie, a Radę miejską, która istniała za czasów rosyjskich, rozwiązano zupełnie. Potem usunięto i Radę przybocz. Teraz w zarządzie miejskim niema wcale przedstawicieli ludności miejscowej.

Sądownictwo jest w rękach niemieckich. — Tłumacze znają najlepiej język rosyjski. Zeznania świadków są zazwyczaj tłumaczone z polskiego na rosyjski, a następnie z rosyjskiego na niemiecki. Adwokatura wileńska stoi zupełnie po za obrębem sądownictwa.

W szkolnictwie widać niewątpliwie pewne postępy, gdyż, za czasów rosyjskich, szkół polskich wcale nie było, a teraz ich liczba, dosyć znaczna. W wyższych klasach szkół ludowych wprowadzono język niemiecki, jako przedmiot. Uniwersytet Ludowy z rozporządzenia władz zamknięto.

Pismo białoruskie « Homan » jest rozpowszechniane przeważnie na prowincji. Odbijają je w 1.500 egzemplarzach, z których 1.004 biorą Niemcy, a 500 — miejscowi białoruscy działacze, w liczbie czterech, czy nawet 3. Z tego 300 sztuk zwykle wraca do redakcji. Dotąd pismo drukowano łacińskimi czcionkami, obecnie, na skutek starań działaczy w białoruskich, którzy dowodzili, że ludność niechętnie pismo czyta, pozwolono drukować je kirylicą.

Rozpolitykowania na Litwie niema. Niema też partji w ścisłym tego słowa znaczeniu. Są tylko różne poglądy polityczne.

Każdy naród Litwy żyje życiem odrębnym. Litwini są niezycielwie usposobieni dla Polaków i często denuncjują ich przed Niemcami. Miarą poglądów Litwinów jest to, że nawet dr Szaulis, uchodzący za przedstawiciela najbardziej « ugodowego » względem Polaków kierunku, żądał, jako niedozownego warunku prowadzenia układow, zerwania Polaków litewskich z Królestwem Polskiem, co z oburzeniem odrzucono.

Po wsiach istnieją Wirtschafts Ausschuss'y (komisje gospodarze). Większość właścicieli ziemskich wyjechała. Zaprowadzono tam przymusowy zarząd niemiecki. Często zdarza się usuwanie właścicieli z majątku « za nieudolne gospodarowanie ».

Ludność wiejska, w przeciwstawieniu do miejskiej, ma się dobrze. Nikt nie ma prawa rozporządzenia swoim inwentarzem. Jest on spisany przez zandarmerję i, pod grozą surowych kar, niewolno nic bez jej upoważnienia sprzedać.

NEKROLOGJA

† W dniu 27 stycznia, zmarła w Paryżu, w 73 roku życia, ś. p. Alida ze Stepińskich Gasztowttowa, Małżonka profesora Wacława Gasztowtta. Córka Emigranta poślubiła, przedlaty pięćdziesięciu, Syna Emigranta i przy boku Jego trwała, jaśniejąc, do zgonu, cnotami zacnej, dobrej Małżonki i Matki. Ś. p. Alida Gasztowttowa brała bardzo żywy udział we wszystkich licznych pracach społecznych i organizacyjnych polskich w Paryżu; jako Jej mąż, żyła wśród zgłębku paryskiego życia polskim, zapatrzonym w obraz pierwszej Ojczyzny, mozołającym się bez wychnienia ku rozślawieniu imienia polskiego tej Ojczyzny, ku krzepieniu sere nadzieją jej zmartwychwstania. Życie ś. p. Alidy Gasztowttowej nie ma historii, jako życie Kobiety szlacheckiej, wiernej Strażniczki domowego Ogniska polskiego.

Uroczystość żałobna pogrzebu ś. p. Alidy Gasztowttowej odbyła się w kościele Marji Panny Batignollskiej przy licznych udziałach Kolonji Polskiej. Zwiłoki spoczęły na cmentarzu w Montmorency, w grobach rodziny Gasztowttów i Stepińskich.

Czcigodnemu Profesorowi Wacławowi Gasztowttowi, osieroconemu przez Zmarłą Córce i Synowi zasylamy wyrazy głębokiego, serdecznego współczucia.

† W dniu 23 zm., po krótkim pobycie w Zakładzie św. Kazimierza, zmarł tamże ś. p. Antoni Wiciejewski, uczestnik powstania Styczniowego. Nieboszczyk urodził się w dniu 16 września 1843 roku, w Krasnymstawie, w lubelskiem. W roku 1863, walczył w oddziale Lelewela (Borelowskiego). Na emigracji, pracował w Paryżu jako blacharz. (J. Z.)

† Dobrze zasłużona Ojczyźnie i Emigracji rodzinę Gasztowttów spotyka cios po ciosie. W dniu 24 grudnia, w Saint-Denis, pod Paryżem, zmarł, w 62 roku życia, ś. p. Amadeusz Gasztowtt, syn emigranta z roku 1831 r., brat rodzony zacnego Dra. Jerzego Gasztowtta, lekarza w Nevers, ojciec p. Anny Gasztowttówny, autorki studjum historycznego o Bonzim akrewny blizki profesora Wacława Gasztowtta.

† We Lwowie zmarł ś. p. profesor Antoni Rehman, zasłużony geograf i uczonek polski.

† W Warszawie, w dniu 21 grudnia, zmarł ś. p. Karol Strassburger, były dyrektor finansowy kolei Warszawsko-Wiedeńskiej.

† W dniu 15 stycznia, zmarł w Krakowie ś. p. Stanisław Krzyżanowski, znakomity historyk, profesor Uniwersytetu Jagiellońskiego, członek Akademji Umiejętności.

† W Kijowie, zmarł ks. Ignacy Mellin, jezuita, wywieziony z Galicji, jako zakładnik.

† Mieczysław Marszewski, inżynier komunikacji, obywatel ziemski, zmarł w Warszawie, przeżywszy lat 59.

† Stefan Jeżewski, zmarł w Warszawie, przeżywszy lat 49.

† Anna z Horodyskich Stanisławowa Okęcka zmarła w Davos.

† Antonina Konstantowa Czeczotowa zmarła w Warszawie w 98 roku życia.

† W Okuniewie, pod Warszawą, zmarła, w 74 roku, życia ś. p. Wanda Kościeszka Ratomska, córka Leandra, generała dawnych wojsk polskich i Marceli Szlubowskiej. Zmarła była prawniczką Tadeusza Kościuszki.

KRONIKA PARYSKA

⇒ Przyszły książki polskie.

Otrzymałmy transport książek polskich...

Transport znaczny a wśród niego i broszury ciekawe i książki do nabożeństwa i pozytywne podręczniki i dziełka popularyzujące dzieje Polski i co znakomitsze pisma polskich autorów...

Stąd radość nasza, bo nadzieja zadowolenia licznych domagań się naszych Czytelników...

Lecz krótka była nasza radość...

Do posyłki dołączony był katalog z cennikiem...

Wszystkie te wydawnictwa są, niestety, tak bardzo kosztowne, tak bardzo drogie, że doprawdy aż się serce kraje...



Powieść trzeciorzędnego autora, powieść przedstawiająca objętość 3 frankowej książki dźwiga cenę... 4 rubli...

☞ Za « Albumik » licho wydany z kilkunastu cyklotypami 1 rubel i 50 kop. Za kilkadziesiąt stron dźwięku na lichym papierze, za podpisem zgoła skromnego pisarza, znów dwa ruble, trzy ruble i tak bez końca, wszystko rublami najeżone!...

☞ Wiemy, rozumiemy to doskonale, że Rodacy nasi, zapędzeni w głąb cesarstwa rosyjskiego, cierpią dotkliwie z powodu braku czeinek polskich i papieru. Pojmujemy, że czasy wojny usiłowania wydawnicze skazały na ciężkie koszty. Ale, ale, pomimo wszystkie te skądinąd usprawiedliwione racje, nie wiemy, co począć z tym drogim transportem...

Toć i te słowa, które tu piszemy nie zecerzy Polacy składają, lecz Francuski, toć i tutaj człek przeciętny nie ma pojęcia ani wyobrażenia o trudnościach, które musimy przezwyciężać a pomimo wszystko nie wiemy, co począć z tym tak upragnionym transportem... I pomimo wszystko nie pojmujemy, iż tam, na obczyźnie, nie znaleźli się jacyś ludzie godni a ofiarni, którzy by złożyli dar celem odjęcia książeczki polskiej wagi i ceny frykasu... którzy nie zatroszczyli się, aby książka polska była ogólnodostępnym chlebem powszednim.

☞ Snadź się tacy obywatele nie znaleźli. I stąd możemy jeno zawiadomić naszych Czytelników, że otrzymaliśmy transport nowych książek polskich, ciekawych książek, dobrych książek, lecz bardzo, niestety, drogiech.

☞ Zebrania i odczyty.

Jutro, w niedzielę, dnia 4 lutego, o godzinie 2 i pół po południu, w sali Colarossi, przy ul. Grande-Chaumière, 10 (métro Vavin) odbędzie się odczyt pani A. Myszynskiej-Ungauerowej na temat: « Wrażenia z pobytu w lasach dziewiczych Południowej Ameryki ».

W niedzielę, dnia 11 lutego, w tej samej sali i o tej samej porze, wygłosi odczyt p. Willman-Grabowska p. t. « Z literatury i legend dawnego Wschodu ».

Odczyty te należą do serji odczytów Uniwersytetu ludowego.

☞ Zebranie.

Zebranie miesięczne Towarzystwa Pracującej kolonji odbędzie się w nadchodzącą niedzielę, po odczyt p. Ungauer-Myszynskiej, w sali Colarossi.

☞ Dary.

WP. W. Hilliers z Londynu, stale śpieszący z pomocą naszym celom społeczno-polskim, nadesłał nam znów dwa hojne dary.

A mianowicie, dla Żołnierzy-Polaków w armji francuskiej, 100 fr.

Na Komitet Obywatelski, 100 fr.

W imieniu obdarowanych Instytucji, zasylamy Zaczemu Ofiarodawcy serdeczne « Bóg zapłać ».

☞ Premium.

Wszyscy roczni i półroczni Prenumeratorzy « Polonii », za okazaniem kwitu abonamentowego na rok 1917, mają prawo do bezpłatnego zdjęcia fotograficznego w Zakładach Artystycznych Paul Demézy, 9, avenue de la Grande-Armée (przy placu Etoile), oraz otrzymają, całkowicie bezpłatnie, wielki, artystyczny portret; bez żadnego dla się obowiązku do zamówienia większej ilości odbitek.

Premjum nasze, podkreślamy to najusilniej, nie należy do rzędu znanych tego rodzaju reklam.

Zakład Artystyczny Paul Demézy należy do domów pierwszorzędných w Paryżu.

Ustępstwo, które czyni, wynika z relacji właściciela tych Zakładów z « Polonią ».

Zachęcamy gorąco wszystkich naszych rocznych i półrocznych Prenumeratorów do natychmiastowego skorzystania z tego premjum, obsłużeni będą na równi z wytworną klientelą i posiądą piękny, wielki, albumowy portret bezpłatnie bez żadnego kosztu i, powtarzamy, bez obowiązku zamówienia większej ilości egzemplarzy.

☞ Odznaki polskie.

Otrzymaliśmy znów nie wielką ilość odznak polskich, emaljowanych, wysyłamy je franko po 3 fr., zagranicę 3 fr. 50 cent.

Szpilki do krawatów z orłem polskim, emaljowanym, 2 fr. 50 centimów

Są to już ostatki odznak, których wyrób, z przyczyny braku grawerów, został unieruchomiony.

ODPOWIEDZI REDAKCJI

Pani Julji Z. — Dziwi się SzPani, skąd na liście Żołnierzy-Polaków figuruje tyle nazwisk cudzoziemskich? Owóż te cudzoziemskie nazwiska są to przezwiska, które nasi Żołnierze przyjęli, aby, w danym razie, uniknąć zemsty krwawej austroniemców i często, aby pozostałe w kraju rodziny uchronić od prześladowania... Wszyscy bez wyjątku są Polakami i szczerymi, nie tylko z pochodzenia, lecz i z mowy i z zasad.

Panu W. Ko. na ulicy św. Anny. — Zdaje nam się, iż SzPan, przed końcem wojny, sprawiedliwości znaleźć nie może, bo wogóle wszelkie poszukiwania prawne, z tytułu zobowiązań, zawartych przed wojną, są zawieszane. Znamy, na odwrót, takiego rodaka, który poczynił zamówienia w domu francuskim przed wojną, towar odebrał i... mając nawet środki, odmawia zapłaty... Jest to taki sam przypadek, tylko na odwrót. Gdyby SzPan mógł udowodnić, że jego dłużnik posiada środki, to co innego, ale i jeszcze moratorium by go obroniło, wobec zawieszenia egzekutywy wyroków. Jeżeli atoli dłużnicy pańscy tylko dlatego odmawiają rozrachunku, że podobają się im niesłusznie uważać go za « austroniemca », w takim razie, trzeba udać się do adwokata a ten, bez trudu, przekona ich o pańskiej polskiej narodowości. Co do cyrularza to był on wydany w roku 1914 a nie w 1916, jak SzPan pisze, niech SzPan szuka go w roczniku « Officiela » z roku czternastego.

Estetykowi. — Nie podzielnym zdania SzPana, aby trzeba było « rznąć », bo wogóle rozumiemy, iż nie godzi się nikomu życia zatruwać z powodu, iż tworzy tylko rzeczy i dzieła węgła. Wolimy mileczyć poprostu, jest to, naszym zdaniem, słuszniejszy i godniejszy sposób.

Panu Józefowi z krańca. — Znajdzie SzPan odpowiedź pośrednią na szpaltach ubiegłej « Polonii ». Bracia nasi usiłują najwięcej zdobyć, najwięcej osiągnąć i to, co osiągną, wygrać na dobro sprawy ojezystej, wbrew wszelkim kalkulacjom austroniemieckim. Jest to walka głucha i zawzięta. Najbliższy rezultat zapewne widome tego starcia rezultaty.

Pani A. S. V. — Niech SzPani nie słucha krzewicieli podobnych bredni. Jest to jeden jedyny i niezawodny środek. Ten jegomość dowiódł raz jeszcze, że nie rozumie naszych dążeń narodowych. Przyszła Polska nie może się składać z kilku « gubernji », lecz musi ogarnąć bodaj ziemie etnograficznie polskie, obszar, zapewniający jej byt samodzielny, zdolny wyżywić ją i uczynić i ekonomicznie i politycznie zdolnym do życia państwem. Owóż o tym « szczególnie » ów pan woli nie mówić. Dlaczego, lepiej nie dociekać. Oliwa sama wyjdzie na wierzch i niezadługo.

Stalemu Prenumeratorowi Panu A. Widzi SzPan, jak to niebezpiecznie za prędki sąd wydawać! I nas dochodziły wieści, że ten i ów, rozprawę historyczną p. Melon o « Procesie toruńskim » chciał poczytać za jakowyś zamach « farmazoński », tymczasem, jak SzPan sam dziś stwierdza, szło tu o uwydatnienie jednego ognia więcej, na którym zaborcy uplanowali zamach na Polskę i na jej wolność polityczną.

Panu R. S. T. Niech SzPan zwróci się do p. Władysława Mickiewicza, 7, rue Guénégaud, jako do tego, który, powołany przez władze francuskie do załatwiania spraw, jeńców-Polaków dotyczących, ma, w tym kierunku, nie tylko wszelkie potrzebne wiadomości, lecz i bezpośrednio może oddziaływać. My nie możemy się do tego mieszać, przeciwnie nawet, interwencja dziennikarska mogła by tylko zaszkodzić pańskiemu pomysłowi.

Bardzo dobra kucharka. Polka, młoda, oszczędna, poszukuje posady. Posiada chlubne świadectwa. Zna się na najwytworniejszej kuchni. Oferty należy nadsyłać do Administracji « POLONII » dla M. B.

VITTEL

GRANDE SOURCE

poleca się cierpiącym na :
ARTRETYZM — SKLEROZĘ
REUMATYZM — PODAGRĘ

BIENENFELD JACQUES

KUPIJE : PEREY, — DROGIE KAMIEŃ
— BIŻUTERJE OKAZYJNE —

PARYŻ, 62, rue Lafayette, 62

Téléph: CENTRAL, 90-10

MADRYD, 11 & 12, Puerta del Sol

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

I. BAUER

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

37, rue des Martyrs — PARIS

DENTS

SOINS, POSE et REPARATIONS
de SUITE. Broch. gratis et franco.
Louvre Dentaire 73, Rue Rivoli
Face Samaritaine.

◉ FUTRA — WYROBY FUTRZANE ◉

REPARACJE — PRZERÓBK

S. BESTER

◉ 4, rue Richer, 4 — PARIS ◉

MARCELI BARASZ

35, RUE EUGÈNE-CARRIÈRE,
PARIS

wydawnictwo kart
pocztowych, bromo-
wych — studjów wakade-
mickich; próby wysyła
za zaliczeniem.

FUTRA HENRI HUT

66, rue de Provence, 66

WIELKIE ZAKŁADY
— OGRODNICZE —
(Właściciel : Edm. DENIZOT)
polecają:
WSZELKIE DRZEWA OWOCOWE,
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.
Cenniki na żądanie darmo i oplatnie
Adres: E. DENIZOT
Grandes Pépinières — MEAUX
(Seine-et-Marne)

FOURRURES & PELLETERIES

E. FISCH

48, rue Grenéta — PARIS

Librairie GARNIER Frères

6, Rue des Saints-Pères, Paris (VII^e)

Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32^e 2 fr.

Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32^e 2 fr.

Dwa wymienione słowniki, oprawne w jeden tom, w skórę miękką, cielęcą 4 fr 50 cent.

Wysyłka pocztą za dopłatą 10 0/0.

Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji « Polonii ».

LE GERANT : P. NEVEU

PARIS.— IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.